Neuchâtel — No 97 (12 pages) Un numéro 20 centimes Mardi 28 avril 1959

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	36.—	18.25	9.25	3.30
ÉTRANGER:	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de ports en plus.

221me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 — CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. *le millimètre*, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, « ASSA » agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

LES INSTITUTIONS DE LA Vme RÉPUBLIQUE SONT EN PLACE

Elections sénatoriales

LA revalorisation du Sénat est, en soi, une fort bonne chose. Ce fut une des erreurs, entre beaucoup d'autres, de la Quatrième République d'avoir réduit cette assemblée à un rôle quasi honorifique. Erreur voulue d'ailleurs puisqu'on s'acheminait mieux ainsi vers le régime d'assemblée et la dictature toute-puissante des partis. Mais si le régime des comités y gagnait, la France, elle, y perdait. L'équilibre réalisé sous la Troisième République et qu'a fort bien défini le regretté André Siegfried, équilibre entre la Chambre élue par les citoyens et le Sénat représentatif des communes et des départements se trouva compromis. Des forces politiques de nature à mettre un frein au déferlement de l'idéologie furent éliminées — avec la volonté bien arrêtée des constituants de 1946 de les faire disparaître. Dès lors, la gauche jacobine et l'extrême-gauche communiste voyaient s'ouvrir devant elles des perspectives nouvelles de pouvoir. Tant pis, si en même temps le pays réel était un peu plus écrasé.

Assurément, la Haute Assemblée dans la Cinquième république n'a pas retrouvé toutes les prérogatives qui étaient les siennes, sous la Troisième. En particulier, elle ne peut pas renverser le gouvernement. Mais là n'est pas un mal. Et, pratiquement, l'Assemblée nationale ne le peut guère non plus, car elle court de gros risques d'être dissoute si elle fait tomber le ministère en cours de législature.

Les élections de dimanche ont donné lieu à un paradoxe qui n'est peut-être qu'apparent. Le Sénat nouvellement élu est moins « réactionnaire » que la Chambre actuelle. Et de s'en étonner pour critiquer ou pour applaudir ce résultat, selon qu'on se classe à droite ou à gauche ! Mais, en fait, le Sénat retrouve le rôle modérateur qui est le sien par tradition. A cet égard non plus, ce n'est pas un mal.

Il est vrai que ce retour à la « normale » s'est accompagné de la rentrée d'un certain nombre de personnages qu'on eût voulu voir abandonner à jamais la scène politique. Un Jacques Duclos, une Jeannette Vermeersch n'ont pas leur place dans une assemblée française. Un Edgar Faure, un François Mitterrand n'ont pas brillé aux affaires de manière telle que la constellation parlementaire ait besoin de ces astres d'assez douteuse grandeur.

Mais on est en présence ici d'un autre phénomène. Les anciens partis reprennent du « poil de la bête » dans la mesure où l'U.N.R. a quelque peu déçu depuis six mois, dans la mesure aussi, il faut le dire, où la politique du général de Gaulle est marquée parfois par une ambiguïté déconcertante pour le commun des Français. En politique intérieure, un incident a frappé beaucoup d'esprits. Pourquoi le général de Gaulle qui, depuis qu'il est revenu au pouvoir, prêche l'union de tous ses compatriotes, et qui l'a fait encore avec beaucoup d'éloquence et de pertinence au cours de sa tournée au centre de la France, a-t-il opposé son veto à l'élection de l'écrivain Paul Morand à l'Académie française? En épousant la méchante querelle d'un certain nombre de membres de l'illustre compagnie contre l'ancien ambassadeur à Berne du gouvernement légitime de la France, le président de la République a ranimé un drame ancien et n'a guère contribué à cet apaisement des esprits qu'il souhaite entre Français.

Quant à l'Algérie, si juste que continue à être la ligne de conduite fondamentale que suit le gouvernement, certaines erreurs psychologiques atténuent la portée des réformes envisagées. Des mesures de générosité — dont ne bénéficient pas d'autres catégories de Français — ont eu pour triste résultat de provoquer le F.L.N. à commettre les atrocités dont furent victimes dimanche deux femmes et une fillette dans le bled. A certains égards, on comprend ainsi l'inquiétude qui se manifeste de nouveau en Algérie. Tout cela a été cause certainement du recul de l'U.N.R. aux élections sénatoriales.

René BRAICHET.

Le parlement français entre aujourd'hui officiellement en fonctions

Au Sénat, M. Gaston Monnerville, président sortant, semble réunir toutes les chances d'être réélu

De notre correspondant de Paris par téléphone :

Le parlement dont on peut dire qu'il est pratiquement en vacances depuis novembre dernier, à l'exception de deux courtes sessions pour l'Assemblée nationale, entre aujourd'hui officiellement en fonctions.

Au Palais-Bourbon, les députés vont inaugurer la session ordinaire de printemps qui durera trois mois et sera consacrée pour l'essentiel à l'examen d'une série de textes d'origine gouvernementale intéressant notamment l'agriculture, le logement, la condition ouvrière, la réforme du code matrimonial, et bien d'autres sujets encore, préparés par les services de la présidence du Conseil.

L'ordre du jour définitif de ces travaux n'est pas encore fixé, mais ce qu'on sait déjà, c'est que l'assemblée ne sera plus, comme elle l'était sous la IVme République, totalement libre d'orienter ses propres débats. La priorité sera donnée aux propositions de lois présentées par le gouvernement, et c'est seulement après avis favorable du président de l'assemblée, des chefs de groupes et de ce même gouvernement que les projets élaborés par les députés pourront venir en séance publique. On est loin, on le voit, de l'anarchie des séances du défunt régime et de ses discussions fourre-tout où tout était commencé et rien n'était fini.

M.-G. G.

(Lire la suite en 11me page)

La presse italienne s'interroge

Henri de Hesse amoureux de Margaret ?

Y a-t-il une idylle entre la princesse Margaret et le prince Henri de Hesse ? Toute la presse italienne se pose la question après la visite de la princesse à Rome.

Le fait est que Margaret et Henri ont été vus souvent ensemble. On ne parle pour le moment que d'« affection élective », de vive sympathie, de deux enfants de familles illustres qui ont lié une sympathie spontanée. Il est vrai que le prince de Hesse peut montrer autant de quartiers de noblesse que Margaret. Un mariage ne serait donc nullement impossible.

Le jeune « prince-peintre » interrogé à Capocotta s'est retranché derrière un sourire. Il a dit cependant qu'il trouvait Margaret « extrêmement sympathique, fort affectueuse, jolie et informée sur les choses de l'art ». Il a déclaré qu'il était surpris de l'admiration que lui avait témoignée la princesse à l'égard de ses tableaux : « Ce fut une visite vraiment exceptionnelle ».

Henri de Hesse est aussi un bon portraitiste. Il a dit qu'il fera certainement un portrait de Margaret de mémoire et avec l'aide de photographies de la princesse. Il y travaille déjà.

Le projet de réorganisation de l'armée suisse est-il trop onéreux ?

Le Conseil fédéral demande au département militaire de lui soumettre « à titre comparatif » de nouvelles propositions moins coûteuses

BERNE, 27. — La chancellerie fédérale communique :

Après avoir examiné à diverses reprises les projets de réorganisation de l'armée présentés à la fin de l'année dernière par le département militaire, le Conseil fédéral en a discuté le 27 février dernier, dans une séance commune, avec la commission de défense nationale.

Les problèmes fondamentaux de la défense nationale et la doctrine de l'engagement de l'armée ont constitué l'essentiel de la discussion. Il convient de relever qu'à l'heure actuelle la préparation de notre armée, tant en ce qui concerne l'instruction que l'équipement, a atteint un haut degré d'efficacité. L'armée est le plus sûr garant de notre indépendance et le ferme soutien de notre politique de neutralité. Pour lui permettre, à l'avenir également, d'accomplir sa mission dans les meilleures conditions possibles, il importe cependant d'adapter son organisation à l'évolution de la technique militaire.

Les projets établis par le département militaire, à la demande du Conseil fédéral, tendent à atteindre ce but. Eu égard aux dépenses élevées d'une réorganisation de l'armée, différents points doivent être encore élucidés. Le Conseil fédéral a donc chargé le département militaire de lui soumettre le plus tôt possible, à titre comparatif, de nouvelles propositions prévoyant des dépenses moins élevées. Ainsi que cela est prévu dans le message concernant de nouvelles dispositions constitutionnelles sur le régime financier de la Confédération, le département des finances et des douanes est chargé de préparer, pour sa part, un projet relatif à la couverture des dépenses supplémentaires.

Le conseil de défense nationale sera consulté en temps opportun sur des problèmes particuliers d'ordre économique et financier.

Prudence gouvernementale

A ce propos, notre correspondant de Berne nous écrit :

Le texte qu'on vient de lire donnera sans doute carrière à diverses interprétations. Il trahit en effet une certaine perplexité, compréhensible d'ailleurs.

G. P.

(Lire la suite en 11me page)

Un dixième enfant dans la famille de Joséphine Baker

Joséphine Baker est rentrée samedi à Paris venant du Venezuela. Elle a adopté dans ce pays (non sans difficultés) le petit Indien Mara (un an), qui a été accueilli au Bourget par Marianne (2 ans et demi), qui sera désormais sa sœur. Dixième enfant adoptif de la « Famille Arc-en-Ciel » constituée par maman Joséphine, avec des bambins de toutes les races du monde, Mara vivra, comme ses frères et sœurs, au domaine des Milandes, en Dordogne.

Ouverture de la conférence de Varsovie

VARSOVIE, 27 (A.F.P.). — La conférence des ministres des affaires étrangères des pays membres du traité de Varsovie et de la Chine populaire s'est ouverte hier.

La séance de l'après-midi a duré deux heures et s'est terminée à 17 h. La prochaine séance aura lieu mardi matin à 10 heures. Un bref communiqué a été publié par le ministre polonais des affaires étrangères qui se borne à annoncer l'ouverture de la conférence et à énumérer la liste des participants.

J'ÉCOUTE...

Deux vérités

CA, pour une fois, le spectacle n'était pas banal. Vous vous imaginez... Pas moins de six cents représentants du christianisme, du judaïsme, de l'indouïsme, de l'islam et, s'il vous plait, même du bouddhisme, qui, d'un seul cœur, réunis en conférence des grandes religions à Dallas, dans le Texas, aient proclamé une chose considérable.

A savoir que les grandes religions peuvent tomber d'accord sur un point essentiel. L'existence « au-delà de l'ordre temporel, d'un esprit éternel et d'un ordre moral. »

Tenez ! Cela ne prime-t-il pas tout le reste ? Entre nous, ne dira-t-on pas : « Que va-t-on donc s'embarquer dans tant de débats théologiques, dogmatiques, barthiens, sectaires et tous autres, qui, finalement aboutissent à quoi ? A rien de plus qu'à semer la confusion dans la pauvre cervelle de la mystérieuse matière grise des humains. Déjà tant tourneboulés, d'autre part, qu'ils ne savent plus à quel saint ils pourraient bien se vouer aujourd'hui.

De plus, à cette extraordinaire conférence du Texas, le « je », le « moi haïssable » fut très proprement exécuté par un bouddhiste, le premier ministre de Birmanie, M. Nu, en deux lettres : « Ce petit pronom « je », le voilà le coupable que l'on peut retrouver à la racine de tous les conflits, depuis ceux qui opposent mari et femme, jusqu'à ceux qui divisent les nations. »

Ce bouddhiste-là..., ne croirait-on pas entendre Pascal : « Le moi est haïssable... il est injuste en soi, en ce qu'il se fait centre de tout ; il est incommode aux autres en ce qu'il les veut asservir, car chaque moi est l'ennemi et voudrait être le tyran de tous les autres. »

Cette jeune femme, si perspicace, se trouvant, celle-ci, parmi nous, saluait, en fait, elle aussi, la profonde pensée de Pascal, plus brièvement toutefois :

— Le « je » ... un requin ! C'est le « je », c'est le « moi » qui fait que l'homme vous déchire, vous dévore tous les autres hommes.

La jeune femme en avait vu, paraît-il, pas mal de grises et de saumâtres déjà, au cours de son existence...

Eh ! mais, voyons. Et si nous le haïssions un peu plus, nous-mêmes, ce « moi » si dommageable pour autrui...

FRANCHOMME.

A la présidence de la République populaire chinoise

Liu Shao-chi succède au président Mao Tsé-toung

Agé de 60 ans, le nouvel élu est un doctrinaire intransigeant considéré comme l'« éminence grise » du régime

PÉKIN, 27 (A.F.P.). — M. Liu Shao-chi a été élu président de la République populaire chinoise, en remplacement de M. Mao Tsé-toung.

M. Liu Shao-chi, élu à l'unanimité des 1156 votants, est âgé de 60 ans. Considéré comme l'« éminence grise » du régime, il a des origines communes avec M. Mao Tsé-toung; tout comme le promoteur du communisme chinois, il est né dans la province de Hunan, dans une famille de paysans.

Sa vie est assez peu connue du public. Il est de formation syndicaliste. Les débuts de sa carrière son marqués par deux séjours prolongés en U.R.S.S. où il reçoit une éducation idéologique rigide : de 1921 à 1923, en qualité d'étudiant à l'Institut marxiste d'Extrême-Orient, de 1925 à 1931, lorsque devenu entre temps vice-président de la fédération chinoise des syndicats et membre du comité central du parti communiste, il échappe par miracle aux forces de Tchang Kaï-chek en se réfugiant à Moscou.

Une carrière rapide

De retour en Chine en 1931, il fait une carrière rapide. Président des syndicats en 1933, il est élu membre du politbureau du parti communiste l'année suivante. En 1934, il gravit encore un échelon et devient l'un des cinq membres du secrétariat du parti communiste.

(Lire la suite en 11me page)

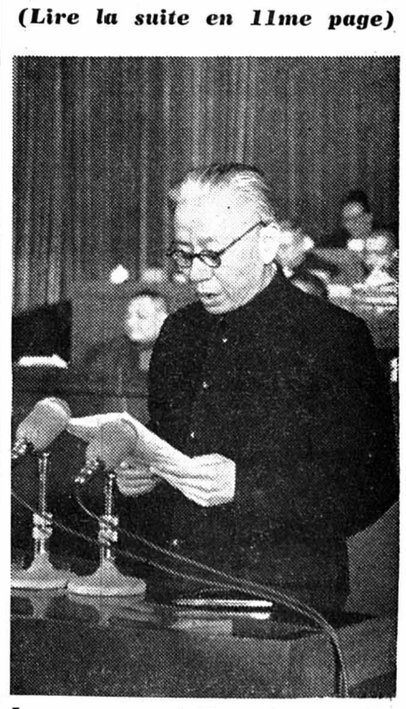

Le nouveau président de la Chine populaire, Liu Shao-chi, prononçant un discours devant le Congrès. A droite, Mao Tsé-toung.

Une nouvelle apparition de la neige

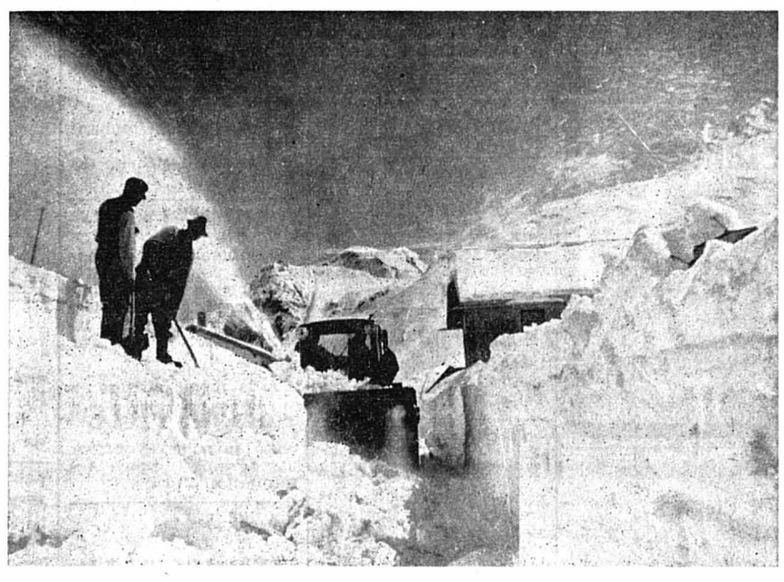

Au col de la Fluela, le brusque retour du froid a transformé à nouveau la région en paysage hivernal. Comme on le voit sur notre photo, d'importantes chutes de neige se sont produites et il a fallu ouvrir la route redevenue impraticable.

SESSION EXTRAORDINAIRE A BERNE

Le nouveau tarif douanier devant le parlement

De notre correspondant de Berne :

Lundi soir, les Chambres fédérales se sont réunies à Berne pour une séance extraordinaire qui les occupera jusqu'à vendredi matin. Il s'agit, pour le Conseil national, de discuter le nouveau tarif douanier et de voter la loi qui doit permettre de le mettre officiellement en vigueur.

Auparavant toutefois, le président, M. Dietschi, tient à féliciter M. Etter, chef du département de l'intérieur, qui vient de fêter ses noces d'or avec le pouvoir et fut le collègue d'une vingtaine de conseillers fédéraux. L'assemblée applaudit chaleureusement cet hommage mérité et accueille ensuite un nouveau député, en la personne de M. Paul Bruggmann, de Coire, qui remplace M. Toggenburg, conservateur grison, décédé. L'élu prête aussitôt serment selon le rite réglementaire.

Alors seulement, M. Studer, radical bernois, et Reverdin, libéral genevois, présentent le rapport de la commission sur le tarif douanier, le texte législatif et ses multiples annexes.

Une arme efficace

Signe des temps, déclare M. Reverdin, après une longue éclipse, la politique tarifaire retrouve son prestige et son importance. D'où les longues délibérations de la commission la plus nombreuse de l'assemblée, puisqu'elle compte 29 membres.

G. P.

(Lire la suite en 11me page)

Tout en répondant avec une extrême prudence aux attaques de Pékin

M. Nehru « suggère » aux Chinois de ne pas user brutalement de la force au Tibet

LA NOUVELLE-DELHI, 27 (A.F.P.). — M. Nehru, premier ministre et ministre des affaires étrangères, a lu (contrairement à son habitude), devant la Chambre basse, une déclaration de douze pages sur le problème tibétain, le dalaï-lama et les relations entre l'Inde et la Chine.

Le premier ministre a commencé par un appel à la mesure, adressé aussi bien à l'Inde qu'à la Chine, leur demandant d'éviter tout « propos de guerre froide » et tout geste pouvant compromettre les relations entre les deux pays ou la paix mondiale. Il a également suggéré aux Chinois de ne pas user brutalement de la force au Tibet.

« Nous devons faire preuve de retenue »

« Derrière les faits, a dit M. Nehru, il y a de sérieux développements qui peuvent avoir des conséquences étendues. La tragédie tibétaine a déchaîné certaines passions qui ne peuvent que faire empirer la situation et nuire à nos relations avec notre voisin du nord. Je suis convaincu que ce parlement est d'accord avec moi pour considérer qu'en discutant de questions d'une telle importance, nous devons faire preuve de retenue et de sagesse en employant un langage modéré et précis, alors qu'en de telles périodes de tension et de guerre froide on a souvent tendance à porter des accusations sans justification. Je demande également à la presse et au public de peser leurs termes et je regrette qu'une grave discourtoisie ait été commise, il y a quelques jours, envers le portrait de M. Mao Tsé-toung.

(Lire la suite en 11me page)

Discoverer II s'est désintégré

INGLEWOOD (Californie), 27 (A.F.P.) — On annonce à la base aérienne d'Inglewood que le satellite artificiel de la terre « Discoverer 2 », lancé sur une orbite polaire le 3 avril, est rentré dans l'atmosphère terrestre à 15 h. 40 (G.M.T.) dimanche et s'y est alors consumé.

LIRE AUJOURD'HUI :

Page 4 :
TOUS LES SPORTS
LE RIDEAU DE VELOURS
Page 9 :
LE RENDEZ-VOUS DES LECTRICES

IMMEUBLES

A vendre dans village à l'est de Neuchâtel

VERGER

d'une trentaine d'arbres fruitiers, en pleine production. — Ecrire sous chiffres N. J. 7049 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à Saint-Blaise

ancienne grande maison transformée, avec garage et grandes dépendances. — Adresser les offres sous chiffres M. I. 7048 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre au bord du lac de Neuchâtel, région Saint-Aubin, altitude 600 m., très belle vue sur le lac et les montagnes,

bon domaine agricole de 55 1/2 poses de 3.600 m²

dont 157,570 m² en prés et champs et 41,836 m² en forêt. Terrain de 1re qualité, presque plat et attenant. Ecurie pour 25 têtes, grange. Quelques rénovations nécessaires aux bâtiments. Prix très bas, Fr. 160,000.—. Gros rapport. Agence immobilière Claude Butty, Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 6 32 19.

Industriel cherche à acheter

petite fabrique

avec ou sans reprise de fabrication (petite mécanique, outillage, etc.), éventuellement achat de terrain seul. De préférence : région de Bienne-Neuchâtel. — Ecrire sous chiffres P. 25693 J. à Publicitas, Saint-Imier.

IMMEUBLE

de deux logements, dont un de 6 pièces et un de 3 pièces, avec petite fabrique attenante, à proximité de Neuchâtel, à 2 minutes d'une gare, à vendre. Pour traiter : Fr. 60,000.—. Adresser offres écrites à Y. E. 7120 au bureau de la Feuille d'avis.

Fonderie - atelier mécanique

Pour cause de décès, à vendre ou à louer à Aigle, immeuble comprenant deux appartements, ateliers de fonderie et de mécanique, garages, dépendances, jardin. Machines et outillage complets.

Ecrire à Mme Charles Delacrétaz, fonderie, Aigle.

BÉROCHE

Pour raison de santé, à vendre maison familiale de 4 chambres, salle de bains, dépendances, garage, 2300 mètres carrés de terrain, verger, jardin. Vue imprenable. — S'adresser à W. Oswald, Sauges - Saint-Aubin, tél. 6 73 32.

Je cherche à acheter

petite maison

de 3 ou 4 pièces au bord du lac, entre Saint-Blaise et Bevaix. Accès au lac demandé. — Faire offres sous chiffres T. Z. 7115 au bureau de la Feuille d'avis.

Vente d'une propriété à Fleurier

Les ayants droit de M. Walther Preschli exposeront en vente, par enchères publiques, leur propriété sise à Fleurier (article 1622, A Belle Ile, bâtiments et jardin de 1066 m²).

Les enchères auront lieu au restaurant Huguenin, à Fleurier, mardi 12 mai 1959, à 15 heures.

La maison comprend deux appartements, dont un actuellement libre.

Pour prendre connaissance des conditions d'enchères et visiter la propriété, s'adresser en l'étude du notaire Landry, à Couvet, ou en celle des notaires Vaucher et Sutter, à Fleurier.

Petite

maison familiale

avec jardin est cherchée à Neuchâtel ou aux environs immédiats. Discrétion absolue. Renseignements sous chiffres S. Y. 7114 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter, entre Neuchâtel et Saint-Blaise, une

maison de un ou deux logements

de 4 ou 5 pièces, avec confort et vue, jardin. — Offres à l'Agence romande immobilière, place Pury 1, Neuchâtel.

On demande à acheter

CHALET

région Cudrefin - Portalban. — Offres sous chiffres A. X. 7063 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, pour raison d'âge, un

immeuble commercial

de 2 étages, magasin (bazar) de 90 m², à Châtel-Saint-Denis (FR), au centre des affaires. — S'adresser à J. Bosson, Châtel-Saint-Denis.

ENCHÈRES

Office des poursuites Boudry

Le jeudi 30 avril 1959, à 15 heures, il sera vendu par voie d'enchères publiques, au parc pour autos, rue Ernest-Roulet, à Peseux :

une voiture automobile Fiat 1100, modèle 1955

La vente aura lieu au comptant, conformément à la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Office des poursuites.

A LOUER

A partir du 1er mai, à louer à jeune fille une

chambre et cuisine

au centre. Fr. 50.—.

Adresser offres écrites à O. V. 7110 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

Pour le 24 juin 1959, quartier des Saars, dans un immeuble neuf, tout confort, avec cheminée de salon, dévaloir, service de concierge, vue imprenable :

appartements de 3 ½ pièces, dès Fr. 234.— + chauffage

appartement de 5 ½ pièces, à Fr. 300.— + chauffage

garages chauffés à Fr. 44.50.

Pour tous renseignements, s'adresser à Pizzera & Cie S. A., Neuchâtel. Tél. 5 33 44.

LA LOCATION «GRISE-PIERRE»

propriété de la Genevoise-Vie

est ouverte pour juin et septembre 1959

34 / 36, rue de Port-Roulant 1 / 3, rue de Grise-Pierre

Très beaux appartements

1 - 3 - 3 1/2 - 4 1/2 pièces

Arcades pour magasins - Garages

Construction très soignée - Confort moderne

Belle situation - Jardin

3 1/2 pièces dès Fr. 225.- par mois

4 1/2 pièces dès Fr. 275.- par mois

Renseignements et inscriptions :

LUCIEN PETITPIERRE, inspecteur de la Genevoise-Vie

20, rue Matile, NEUCHÂTEL, tél. 515 96

Vacances au Tessin

A louer, à Gerra Gambarogno, appartement de 3 pièces, tout confort. Pour tous renseignements, prière de s'adresser à F. Bernasconi, Gerra Gambarogno. Tél. 093-8 32 67.

A louer, région de la Vue-des-Alpes,

CHALET

meublé, pour les mois d'été. Bas prix. Adresser offres écrites à A. H. 7123 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer pour le 24 juin, quartier ouest,

bel appartement

de trois pièces, véranda, salle de bains, chauffage central, jardin, vue imprenable, Fr. 105.— par mois. Reprise d'installations diverses. Adresser offres écrites à R. X. 7113 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à

échanger

pour tout de suite ou date à convenir, appartement de 3 pièces, bains, loyer moyen, situé dans le quartier des Valangines, contre un de 3-4 pièces en ville ou quartier de la gare.

Adresser offres écrites à A. V. 7011 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Chambre à jeune homme sérieux. J.-J.-Lallemand 9, rez-de-chaussée, tél. 5 26 07, dès 20 heures.

Jolie chambre meublée, soleil, central, bains. Mme Mady Hess, Beauregard 1, Serrières, dès 19 heures.

Jolie chambre à monsieur sérieux. Sablons 33, 3me, à gauche.

A louer chambre meublée, indépendante, quartier de l'Université. — Demander l'adresse du No 7112 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSIONS

Demoiselle habitant le centre prendrait 2 ou 3 pensionnaires pour le repas de midi. Cuisine bourgeoise. Tél. 5 27 86.

DEM. A LOUER

Récompense de Fr. 100.—

à qui procurera à couple sérieux un appartement de 3 pièces avec confort et chauffage par étage à prix modéré, pour tout de suite ou date à convenir. Ecrire sous chiffres S. M. 7028 au bureau de la Feuille d'avis.

URGENT

appartement de 2 pièces, confort, est cherché par deux dames, tél. 5 90 93, dès 19 heures.

URGENT

On cherche à Saint-Blaise ou au bas d'Hauterive, appartement de 2 ou 3 chambres avec ou sans confort. Tél. 5 73 20.

Chambre non meublée pour

week-end

au bord ou près du lac, versant nord, est demandée. — Faire offres sous chiffres B. I. 7124 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

appartement

de 3 pièces, avec ou sans confort, région Peseux. Adresser offres écrites à X. D. 7119 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Comptoir de Neuchâtel

Nous cherchons vendeuse de première force, si possible parlant le français et l'allemand, pour démonstration et vente. Offres manuscrites à B.B. STAR, Chambrelien.

EMPLOYÉE

au courant de la branche et des langues principales, est demandé(e) par petite fabrique d'horlogerie, pour date à convenir. Semaine de 5 jours. **Situation stable et ambiance agréable.** — Prière de faire offres détaillées et manuscrites, sous chiffres **P. 10494 N. à Publicitas, Neuchâtel.**

Employée

active et intelligente, serait engagée tout de suite pour travaux faciles de bureau. — Fabrique Maret, Bôle.

On cherche

JEUNE FILLE

pour aider à la cuisine et au buffet. Bon salaire et congés réguliers tous les dimanches et un samedi sur deux. Faire offres à **FOYER PAILLARD S.A., Sainte-Croix.**

Importante fabrique de produits d'isolation pour le bâtiment cherche, pour les rayons de Neuchâtel et Fribourg,

jeune technicien en bâtiment

ou

commerçant

avec connaissances techniques

pour la vente et l'acquisition. Candidats connaissant les régions indiquées et ayant des notions d'allemand auront la préférence. Travail intéressant, caisse de retraite, semaine de 5 jours. — Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, prétentions de salaire, photo, etc., sous chiffres **P. B. 34905 L. à Publicitas, Lausanne.**

Démonstrateur-vendeur

demandé pour la démonstration et la vente de la machine à trancher marque « Lidex-Universal ».

Prix avantageux, rabais d'exposition, machine de ménage jolie et très pratique. Fortes possibilités de gain pour personnes capables et énergiques, ayant de l'entregent et la volonté d'arriver à un résultat positif.

Les candidats à ce poste, certains d'obtenir de beaux succès de vente, pourraient aussi s'occuper de la démonstration et de la vente de cet appareil de ménage dans les expositions, foires, salons ménagers, etc. de la Suisse romande.

Ils sont priés de s'adresser à :

Lidex H. Schär, Neumühlequai 6, Zurich 1

Tél. (051) 34 04 84

Nous engageons, en vue du développement de notre département d'étampes industrielles, des

faiseurs d'étampes

Places stables et bien rétribuées pour personnes compétentes — semaine de cinq jours.

Faire offres ou se présenter à **Fabrique John-A. CHAPPUIS S. A.** 37, rue des Chansons, Peseux (NE)

Edouard DUBIED & Cie, S. A.
Neuchâtel

cherche une

jeune employée

en qualité d'aide au service de la comptabilité.

Prière d'adresser offres manuscrites avec photographie.

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir,

vendeuse qualifiée

pour notre rayon

PAPETERIE

Place stable et bien rétribuée. Les lundis matins congé. — Personnes capables sont priées de faire offres avec certificats, photo, prétentions de salaire et date d'entrée, sous chiffres **P. 10493 N. à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.**

ON CHERCHE

employée de bureau

ayant plusieurs années de pratique, apte à seconder dans sa tâche administrative directeur d'une fabrique de la région.

Nous exigeons :

personne d'un caractère sûr ne se contentant pas d'à peu près, douée d'initiative et d'intuition, sténo et dactylo françaises impeccables, routine de la comptabilité, bonne connaissances de l'allemand.

Nous offrons :

place stable et agréable, très bon salaire en cas de convenance, caisse de retraite, etc.

Adresser offres écrites à M. J. 7075 au bureau de la Feuille d'avis.

Importants magasins spéciaux de **Bienne** cherchent des

vendeuses

a) pour l'étage articles de ménage, avec des connaissances approfondies des articles en **porcelaine et céramique**

b) pour l'étage articles de ménage, avec des connaissances spéciales de **l'argenterie**

c) pour le rayon **parfumerie**

Nous exigeons connaissance des langues française et allemande, caractère agréable, formation professionnelle terminée.

Nous offrons : conditions d'engagement intéressantes, heures de travail réglementées, excellentes institutions sociales. Prière d'adresser offres avec curriculum vitae, copie des certificats et photo sous chiffres AS 18669 J aux Annonces Suisses S. A., « ASSA », rue de Morat 13, Bienne.

Entreprise de Neuchâtel cherche une

EMPLOYÉE DE BUREAU

consciencieuse et précise, ayant de l'initiative et capable de s'occuper de façon indépendante du contrôle d'un important fichier. Bonne datylographe. — Place stable. Semaine de 5 jours.

Prière de faire offres détaillées sous chiffres H. D. 7093 au bureau de la Feuille d'avis.

Chauffeur - mécanicien cherche une nouvelle place de

chauffeur - magasinier

dans une fabrique ou un magasin d'alimentation. Longues années de pratique sans accident sur « P.W. » et camionnette de livraison. Parle le français et l'allemand. — Offres sous chiffres A. S. 4402 J. aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », rue de Morat 13, Bienne.

Nous cherchons

ébéniste

qualifié, capable de travailler seul. Personne honnête et consciencieuse. Date d'entrée : le plus tôt possible. Faire offres avec références et prétentions de salaire à meubles Loup, Neuchâtel.

On cherche

sommelière

gain 400 fr., nourrie, logée. — Hôtel Beauregard, les Hauts-Geneveys, téléphone 7 13 30.

Aide-jardinier

trouverait emploi tout de suite. Italien accepté. Tél. 6 71 80.

Je cherche

personne aimable

pour s'occuper de deux enfants, à mon domicile, mais pouvant coucher chez elle. Adresser offres écrites à X. G. 7122 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

JEUNE FILLE

pour aider dans un ménage de la campagne. Pas de travaux aux champs. Vie de famille et possibilité d'apprendre le français. — Adresser offres sous chiffres C. J. 7125 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande

garçon de cuisine

avec certificats. Entrée : 1er mai. Se présenter au restaurant de la Paix, Neuchâtel.

JEUNE FILLE

sachant cuisiner est cherchée pour le début de mai. Congé le dimanche. Bon salaire. Faire offres ou se présenter à la **Confiserie Vautravers, Neuchâtel.** Tél. (038) 5 17 70.

On cherche pour tout de suite

JEUNE FILLE

de 16 à 18 ans, propre et aimable, pour l'office et pour aider un peu à la confiserie.

Tél. 032/2 62 63, Bienne.

SOMMELIÈRE

est cherchée pour tout de suite. — Tél. (038) 9 13 02.

On demande pour tout de suite un

OUVRIER

de campagne, sachant traire. — Ed. Huguenin, la Chaux-du-Milieu, tél. (039) 6 61 41.

SOMMELIÈRE

On cherche jeune sommelière pour bar à café; très bonne place, bons traitements. Faire offre avec photo à Mme Clottu, Jolibar, Vevey. Tél. 5 46 62.

A la même adresse :

JEUNE FILLE

pour ménage et office, pas de gros travaux. Age minimum 18 ans.

On demande

JEUNE FILLE

dévouée et de confiance pour la cuisine et pour aider au magasin. Libre le mercredi après-midi et le dimanche toute la journée.

Adresser offres avec prétentions de salaire à **Mme J.-P. Steiner,** boulangerie - pâtisserie, rue du Puits 36, **Saint-Imier.**

1re COIFFEUSE

est demandée dans salon du centre. Entrée à convenir. Faire offres avec photo et certificats sous chiffres D. K. 7126 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

jeune fille

de 16 à 17 ans dans ménage avec petit enfant et pour aider un peu au salon de coiffure pour dames. Vie de famille assurée.

S'adresser à Mme Martha Zimmermann, salon de coiffure, Granges/Soleure, tél. (065) 8 57 89.

On cherche un

PORTEUR

avec permis de conduire pour voiture. Boucherie R. Margot, Seyon 5.

On demande un bon

MANŒUVRE

pour scierie. Place stable. S'adresser par écrit sous chiffres P 3217 N à Publicitas, Neuchâtel.

DEM. D'EMPLOIS

JEUNE HOMME

Italien, depuis trois ans en Suisse, actif et en bonne santé, ayant suivi les cours de l'école secondaire, possédant des connaissances de dactylographie, cherche place intéressante, bureau ou autres. Adresser offres écrites à J. P. 7105 au bureau de la Feuille d'avis.

CANNAGES

Devenu INFIRME, je me charge de tous cannages de sièges et meubles de tous styles. Travail très soigné. Prix modérés. F. Hubscher-Cavin, les Tailles, Cortaillod. — Tél. 6 44 70.

Collégienne de 15 ans, avec bonnes connaissances du français, cherche pour 4 semaines environ, à partir du 15 juillet,

place de vacances

échange, ou pension dans bonne famile, pour se perfectionner dans la langue française. Elle aime les animaux et connaît les soins aux chevaux. De préférence à la campagne ou au bord du lac.

S'adresser à Mme M. Aschwanden, Wesemlinstrasse 38, Lucerne.

JEUNE FILLE

de 16 ans cherche place dans gentille famille pour aider au ménage, où elle pourrait apprendre le français.

Adresse : **A. Kaufmann, Bottigenstrasse 55, Bümpliz-Berne.**

Anglais

secrétaire, excellente pratique de l'anglais, langue maternelle française, cherche encore 1 ou 2 après-midi par semaine pour correspondance anglaise. Adresser offres écrites à A. Y. 7088 au bureau de la Feuille d'avis.

VOLONTAIRE

Suisse allemand, 16 ans, cherche place dans garage ou bureau de poste où il aurait l'occasion de se perfectionner en français.

A. Guillaume, Hiltistrasse 3, Berne. Tél. (036) 4 90 27.

Dame capable cherche place de

comptable

Adresser offres écrites à W. C. 7118 au bureau de la Feuille d'avis.

Personne, au courant de tous les travaux de bureau,

sténodactylographe

capable de correspondre en anglais, allemand et espagnol, cherche place. Adresser offres sous chiffres E. L. 7127 au bureau de la Feuille d'avis.

Employée de bureau

cherche place dans bureau d'assurances ou autre. Libre immédiatement. Ecrire sous chiffres U. A. 7116 au bureau de la Feuille d'avis.

Sommelière

débutante est demandée tout de suite.
Tél. (038) 6 73 22.

Fille de salle

est demandée. — Hôtel du Poisson, Auvernier, tél. 8 21 93.

On cherche pour tout de suite une

fille de buffet

S'adresser au restaurant Métropole, Neuchâtel, tél. 5 18 86.

Nous cherchons

sommelière

pour tout de suite. — S'adresser à l'hôtel de la Balance, la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 2 26 21.

SOMMELIÈRE

présentant bien, est demandée pour le 15 mai par un petit café du centre de la ville. Bon gain. congés réguliers. Adresser offres écrites à J. G. 7072 au bureau de la Feuille d'avis.

ARCHITECTE

expérimenté cherche travail immédiatement. Prétentions à convenir.

Ecrire sous chiffres P. M. 7078 au bureau de la Feuille d'avis.

PROF. MÉDICALES

Dr CORNU

FONTAINES

ABSENT

jusqu'au 5 mai

DEM. A ACHETER

On cherche

TRICYCLE

d'occasion. Urgent. — Adresser offres écrites à Z. F. 7121 au bureau de la Feuille d'avis.

On achèterait d'occasion un

vélo d'homme

militaire ou touriste. — Offres avec prix à Alfred Loup, Montmagny.

On cherche à reprendre

commerce avec magasin

à Neuchâtel ou aux environs

De préférence un commerce remis pour cause d'âge ou de circonstances spéciales. Mise au courant désirée.

Eventuellement, à la place d'une reprise, on envisagerait une **collaboration active avec apport de fonds.**

Adresser offres détaillées sous chiffres I. E. 7094 au bureau de la Feuille d'avis.

Heureux présage !

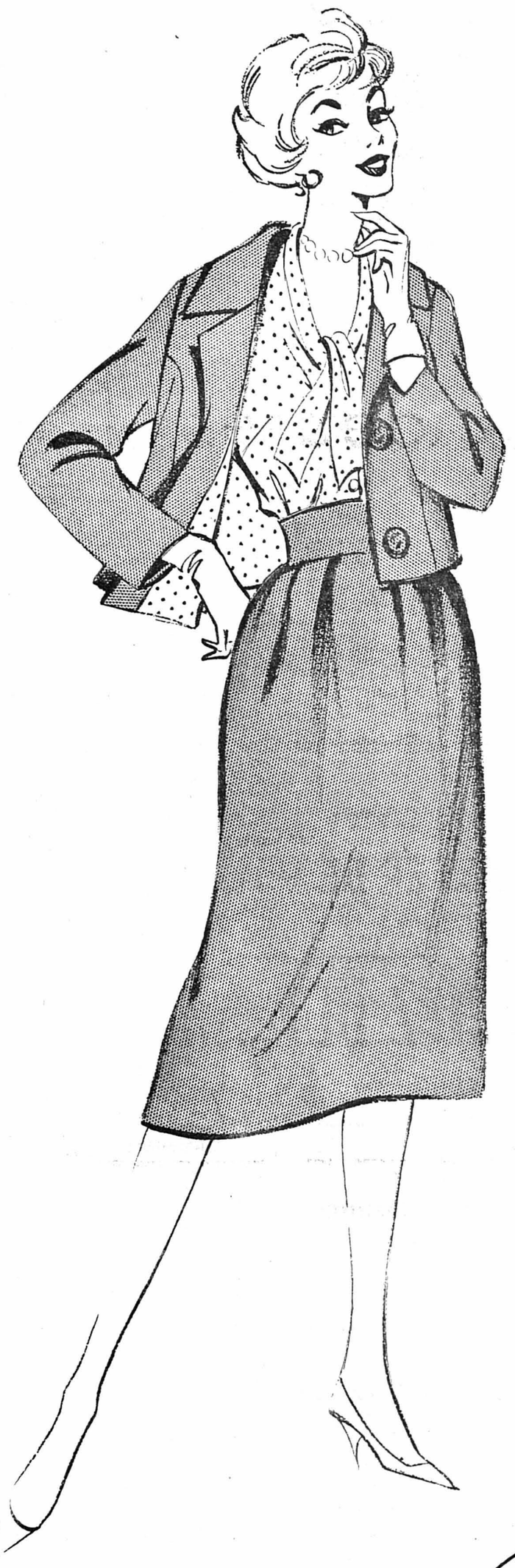

De brûlante actualité, ce costume en beau lainage façonné, façon couture, vous plaira par sa ligne amincissante, sa coupe impeccable et l'originalité de sa blouse « Twill » assortie à la doublure de la jaquette

Coloris mode

Seulement 149.-

Il vous annonce le lancement de notre nouveau catalogue printemps-été que vous consulterez avec attention : ses suggestions sont étonnantes et ses prix très intéressants

AU LOUVRE
La Nouveauté S.A.
NEUCHÂTEL

DUCO

si facile

si beau

avec le

DUCO brosse
DUPONT
• marques déposées

Vente exclusive :
chez
les spécialistes
M. THOMET
ÉCLUSE 15
NEUCHATEL
Envois par poste

Duvets

neufs, remplis de mi-édredon, gris léger et très chaud (120 cm. × 160 cm.), Fr. 40.—; même qualité (140 cm. × 170 cm.), Fr. 50.—; oreillers (60 cm. × 60 cm.), Fr. 9.50. A la Maison du confort, rue Henri-Grandjean 7, le Locle. Tél. (039) 3 34 44.

ASPERGES
infiniment meilleures !

avec la nouvelle BOUILLOIRE « MEWA »

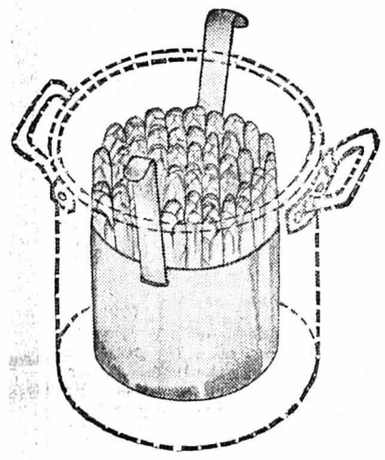

les asperges

CONSERVENT LEUR POUVOIR NOURRISSANT
SONT UNIFORMÉMENT TENDRES
NE S'ABIMENT PAS
GARDENT LEUR COULEUR NATURELLE

emploi facile

S'ADAPTE A TOUTES LES CASSEROLES

Ø 14 cm. pour 2 bottes **4.65**

RAYON MÉNAGE 2me ÉTAGE

armourins neuchâtel

Notre action

BLOUSES

EN RÉCLAME

Sur table à l'entrée, nous offrons plus de 700 blouses en pur coton sanforisé blanc et couleurs

4.90 *sans manches* — **5.90** *manches ¾* — **9.80** *corsage brodé*

GRANDS MAGASINS
Au Sans Rival

BELLE MACULATURE À VENDRE
S'adresser au bureau du journal.

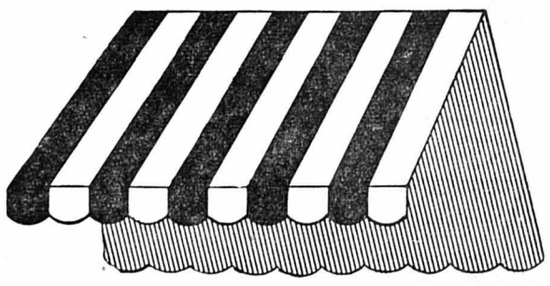

SOLEIL + STORES

de quoi être heureux tout l'été sur votre balcon

Remplacer la toile usée n'est pas coûteux
Notre choix de toile est immense
Nous avons l'expérience

Demandez aujourd'hui encore un devis gratuit.

Nous vous proposons un beau travail.

Stores Tosalli
COLOMBIER - Tél. 6 33 12

COMBE-VARIN S. A.
livre le meilleur
COMBUSTIBLE
Tél. 8 14 45

A vendre deux
SOMMIERS
et deux matelas en crin animal, en bon état; prix avantageux. Tél. 5 20 77.

Sur chaque table les grapefruits et oranges JAFFA !

Comme toujours :
fermes,
parfumés
et riches en
vitamines C

JAFFA
vous donne
force et santé

Demandez expressément les grapefruits dont l'emballage porte l'impression « JAFFA-Produce of Israel »

LA VIE NATIONALE

LES LANDSGEMEINDE

Dimanche ont eu lieu les traditionnelles landsgemeinde d'Appenzell Rhodes-Intérieures et Rhodes-Extérieures, de Nidwald et d'Obwald.

A Appenzell

La landsgemeinde d'Appenzell Rhodes-Intérieures s'est tenue à Appenzell. Le landamman Broger devait déposer son mandat qui a été confié à M. Dœrig. M. Johann Koch a été élu au Conseil d'Etat. M. Locher a été réélu au Conseil des Etats. Le peuple a approuvé une revision de la loi d'impôt, tandis que le projet portant introduction de l'impôt prélevé sur les gains provenant de la vente de biens fonciers a été repoussé à une forte majorité.

A Hundwil

La landsgemeinde des Rhodes-Extérieures d'Appenzell n'a pas duré plus d'une heure. Parmi les invités officiels, on remarquait le Conseil d'Etat neuchâtelois, M. Eugène Dietschi, président du Conseil national, M. Wichser, directeur général des C.F.F., et le colonel divisionnaire Gygli, commandant de la 7me division. Les comptes d'Etat de 1958 ont été approuvés à l'unanimité, puis les sept membres du Conseil d'Etat ont été réélus. Le landamman Bodmer a remis son mandat à l'assemblée. Après le sixième tour, le landamman Bodmer annonça que le conseiller d'Etat et conseiller national Jakob Langenauer, de Rehetobel, avait obtenu la plus grande majorité. La loi portant de 6000 à 7500 fr. le traitement des conseillers d'Etat a été approuvée non sans une certaine opposition.

A Stans

Le landamman Josef Odermatt a ouvert la landsgemeinde de Nidwald en saluant la présence du président de la Confédératoin, M. Paul Chaudet, des ambassadeurs de l'Inde, du Japon et des Etats-Unis accrédités à Berne, du gouvernement des Grisons, du colonel commandant de corps Nager et du colonel divisionnaire Ruenzi. M. Walter Vokinger, de Stans, ancien président du Grand Conseil, a été élu membre du Conseil d'Etat en remplacement du landamman Hans Zgraggen, décédé, et M. Remigi Blaettler, de Hergiswil, conseiller d'Etat, a été élu landamman. M. Odermatt, de Buochs, landamman démissionnaire, a été élu vice-président du gouvernement. Le président du tribunal cantonal a été remplacé par le Dr médecin Josef Gander, de Stans. La landsgemeinde a voté un crédit de 1.330.000 fr. pour l'assainissement technique de la ligne Stansstad - Engelberg, ainsi que tous les autres projets soumis à l'assemblée.

A Sarnen

La landsgemeinde d'Obwald avait à procéder à de nombreuses élections. Le juge conservateur à la Cour suprême, M. Léo von Wyl, agriculteur à Kaegiswil, a été élu conseiller d'Etat en remplacement du landamman Odermatt, démissionnaire. M. Ludwig von Moos, conseiller aux Etats, de Sachseln, a été élu landamman, M. Hans Gasser, de Lungern, chef du département des travaux publics, a été élu vice-président du Conseil d'Etat ou landstatthalter.

BALE-CAMPAGNE

Elections du Conseil d'Etat

LIESTAL. — Les élections au Conseil d'Etat de Bâle-Campagne ont donné les résultats suivants :

Sont élus : MM. Ernst Bœrlin (radical), avec 13,946 voix, sortant ; Paul Guertler (cath.-cons.-chr.-soc.), 13,374 voix, sortant ; Max Kaufmann (P.A.B.), 13,210, sortant ; Henri Abegg (socialiste), 10,981, sortant ; Léon Lejeune (socialiste), 9413, nouveau.

FRIBOURG

Mgr Charrière se rendra en Afrique

(C.P.S.). Mgr Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, se rendra à Dakar, où, à Fatich, dans les environs de cette ville, il procédera à la consécration d'une nouvelle église. Cette cérémonie aura lieu le dimanche 10 mai. Le nouveau sanctuaire a été construit avec les dons des catholiques suisses et c'est la raison pour laquelle Mgr Marcel Lefèbvre, archevêque de Dakar et délégué apostolique pour l'Afrique française, a invité Mgr Charrière pour consacrer ce nouveau lieu de culte.

L'église de Fatich est dédiée à sainte Jeanne d'Arc ; elle a été édifiée selon les plans de l'architecte suisse Strobel. Elle est le centre d'une mission qui compte actuellement 4000 catholiques, soit 3000 baptisés et 1000 catéchumènes.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLOTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	24 avril	27 avril
3 ½ % Féd. 1945 déc.	104.75 d	104.75 d
3 ¼ % Féd. 1946 avril	103.70 d	103.70
3 % Féd. 1949	101.80	101.75 d
2 ¾ % Féd. 1954 mars	99.—	98.80
3 % Féd. 1955 juin	101.65	101.40
3 % C.F.F. 1938	101.80 d	101.75
ACTIONS		
Bque Pop. Suisse (p.s.)	940.— d	945.— d
Union Bques Suisses	1855.—	1855.—
Société Banque Suisse	1422.—	1430.—
Crédit Suisse	1495.—	1493.—
Electro-Watt	1478.—	1490.—
Interhandel	3390.—	3465.—
Motor-Columbus	1290.—	1293.—
S.A.E.G., série 1	95.—	96.—
Indelec	810.—	810.—
Italo-Suisse	845.—	834.—
Réassurances Zurich	2450.—	2440.—
Winterthour Accid.	870.—	873.—
Zurich Assurance	5150.—	5150.— d
Aar et Tessin	1225.— d	1230.—
Saurer	1125.—	1130.—
Aluminium	3730.—	3635.— ex
Bally	1225.—	1200.—
Brown Boveri	2360.—	2375.—
Fischer	1425.—	1440.—
Lonza	1180.—	1185.—
Nestlé Alimentana	3620.—	3590.—
Sulzer	2500.—	2620.—
Baltimore	198.—	198.—
Canadian Pacific	131.—	131.—
Pennsylvania	77.50	78.25
Aluminium Montréal	129.—	130.50
Italo-Argentina	39.75	40.—
Philips	681.—	688.—
Royal Dutch Cy	193.—	193.—
Sodec	60.25	60.50
Stand. Oil New-Jersey	229.50	230.—
Union Carbide	593.—	598.—
American Tel. & Tel.	1108.—	1108.—
Du Pont de Nemours	1025.—	1036.—
Eastman Kodak	383.—	388.—
General Electric	355.—	363.—
General Foods	348.—	352.—
General Motors	213.—	213.50
International Nickel	397.—	397.—
Internation. Paper Co	514.— d	512.—
Kennecott	488.—	492.—
Montgomery Ward	190.50	193.—
National Distillers	141.50	141.—
Allumettes B	99.—	98.—
U. States Steel	399.—	404.—
F.W. Woolworth Co	241.—	241.50

BALE

ACTIONS		
Ciba	6080.—	6150.— ex
Schappe	770.— d	780.—
Sandoz	5480.—	5510.—
Geigy nom.	6240.—	6250.—
Hoffm.-La Roche (b.j.)	15350.—	15600.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B.C. Vaudoise	840.— d	840.— d
Crédit F. Vaudois	814.—	813.—
Romande d'électricité	528.— d	530.—
Ateliers const. Vevey	600.— d	595.— d
La Suisse Vie (b.j.)		
La Suisse Accidents	4900.—	4910.—

GENÈVE

ACTIONS		
Amerosec	178.—	175.50
Aramayo	44.—	43.50 d
Chartered	52.—	52.75
Charmilles (Atel. de)	935.—	940.—
Physique porteur	790.—	802.—
Sécheron porteur	515.— d	515.—
S.K.F.	240.— d	240.— d

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Télévision Electronique	17.42

Santé - Résistance aux maladies - Sommeil réparateur, stimulation psychique et physique

Faites une cure de

PAULIA

vous vous sentirez tellement mieux !

Chez votre pharmacien ou droguiste

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	24 avril	27 avril
Banque Nationale	700.— d	700.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	650.— d	660.—
La Neuchâteloise as.g.	1475.— d	1475.— d
Ap. Gardy Neuchâtel	229.—	222.— d
Câbl. élec. Cortaillod	15900.— d	15900.— d
Câbl. et Tréf. Cossonay	4400.— d	4400.— d
Chaux et cim. Suis. r.	2700.— d	2700.— d
Ed. Dubied & Cie S. A.	1950.— d	1940.—
Ciment Portland	5800.— d	5750.— d
Etablissem. Perrenoud	500.— o	500.— o
Suchard Hol. S.A. «A»	450.— d	450.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	2375.— d	2375.— d
Tramways Neuchâtel	550.— d	550.— d
Sté Navigation lacs Ntel-Morat, priv	60.— d	60.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	99.50	99.25
Etat Neuchât. 3½ 1945	102.75 d	103.—
Etat Neuchât. 3½ 1949	102.50 d	102.50 d
Com. Neuch. 3¼ 1947	99.50 d	99.50 d
Com. Neuch. 3% 1951	98.— d	98.— d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	99.50 d	99.50 d
Le Locle 3½ 1947	99.50 d	99.50 d
Forc. m. Chât. 3¼ 1951	99.— d	99.— d
Elec. Neuch. 3% 1951	95.50 d	96.— d
Tram. Neuch. 3½ 1946	99.50 d	99.50 d
Chocol. Klaus 3¼ 1938	100.— d	100.— d
Paillard S.A. 3¼ 1948	100.25 d	100.25 d
Suchard Hold. 3¼ 1953	98.— d	98.— d
Tabacs N.Ser. 3½ 1950	100.— d	100.— d

Taux d'escompte Banque Nationale 2 %

Billets de banque étrangers

du 27 avril 1959

	Achat	Vente
France	—.84 ½	—.88 ½
U.S.A.	4.29	4.33
Angleterre	12.05	12.30
Belgique	8.35	8.60
Hollande	113.50	115.50
Italie	—.67 ½	—.70 ½
Allemagne	102.50	104.50
Autriche	16.55	16.85
Espagne	7.20	7.60

Marché libre de l'or

Pièces suisses	30.—/31.—
françaises	30.—/31.—
anglaises	40.—/41.—
américaines	7.75/8.25
lingots	4875.—/4895.—

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Indice suisse des actions

Valeur boursière en pour-cent du capital-actions versé 1959

GROUPES	17 avril	24 avril
Industries	653,3	664,6
Banques	278,2	281,0
Sociétés financières	365,5	365,1
Sociétés d'assurances	800,9	804,5
Entreprises diverses	190,7	189,2
Indice total	495,7	501,2

Emprunts de la Confédération et des C.F.F.

Valeur boursière en % de la valeur nominale	101.51	101,47
Rendement (d'après l'échéance)	2.83	2,83

SUISSE

Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine (Rentenanstalt), Zurich

Dans sa séance du 25 avril le conseil de surveillance de la société a approuvé le compte rendu du 101me exercice (1958).

La société a conclu de nouvelles assurances de capitaux pour un montant total de 557 millions de francs. Le portefeuille comprenait à la fin de l'exercice 4 milliards 273 millions de francs de capitaux assurés. La production d'assurances de rentes s'est montée à 23 millions de francs d'arrérages annuels ; le portefeuille a atteint à la fin de l'exercice 190 millions de francs d'arrérages annuels.

L'excédent de recettes de 1958 dépasse tous les résultats précédents et se monte à 43.026.292 francs (exercice 1957 : 37.395.021 francs). Après l'affectation d'un million de francs au fonds de réserve, l'excédent de recettes est entièrement attribué aux réserves de bénéfices des assurés qui atteignent ainsi 78 millions de francs. Les résultats favorables permettent d'augmenter de nouveau, pour 1960, les taux de participation des assurances individuelles de capitaux, qui, depuis 1952, ont déjà été élevés à trois reprises. Le prix de l'assurance continuera ainsi à diminuer.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Elections paroissiales

A COLOMBIER

(c) Samedi et dimanche, les électeurs de la paroisse de Colombier-Bôle étaient appelés à élire le Conseil d'Eglise, le Collège des anciens et les députés au Synode. On a dénombré 187 votants. Ont été élus pour le foyer de Colombier :

Conseil d'Eglise : Mlles Hélène Barbier, Ruth Geissler, Nelly Kramer ; Mmes Louis de Montmollin, Anne-Marie Porret; MM. Léon Berner, André Chappuis, Robert Ducommun, Marcel Ramser, Marcel Vauthier.

Collège des anciens : MM. Théodore Borel, Marius Beuret, François Berthoud, Charles Ducommun, Roger Hügli, Roger Lapraz, Eric Laurent, Charles Lorimier, Alfred Mesey, Arthur Monot, Maurice Tissot, Jean Zaugg. **Paroisse allemande :** M. Charles Kettiger.

Députés au Synode : MM. Jacques Barrelet, Eric Laurent.

A BUTTES

(sp) Dimanche matin a eu lieu, au scrutin secret, l'élection des autorités paroissiales, constituées comme suit :

Députés au Synode : MM. Paul Emery et Alexandre Zurbuchen.

Collège des anciens : MM. Edmond Jeanneret, Alexandre Zurbuchen, Paul Emery, Walther Trœsch, Paul Bonny, Edouard Jeanneret, Roland Blatti, André Baillods, Jean Dubois, Fritz Dubois, Martial de Jonckheere, Samuel Juvet et Francis Pasche.

A SAVAGNIER

(c) Après le culte de dimanche, les électeurs de la paroisse ont procédé aux élections suivantes :

Députés au Synode : MM. Henri Matthey et Marius Gaberel.

Anciens d'Eglise : MM. André Cosandier, Marius Gaberel, Auguste Gaberel, Jules-Auguste Girard, Alfred Humbert, Bernard Junod, Henri Matthey, Henri Vauthier.

A CORNAUX

(c) Dimanche dernier, après la votation pour la contribution ecclésiastique obligatoire, l'assemblée de paroisse a élu pour une nouvelle période quadriennale les députés au Synode et le Collège des anciens ; ces autorités paroissiales seront composées comme suit :

Députés au Synode : MM. Paul Virchaux, Paul Moser.

Anciens d'Eglise, pour Cressier et Frochaux : MM. Charles Leisi, Adolphe Hämmerli, Paul Virchaux ; pour Enges village : M. Raymond Geiser ; pour Thielle-Wavre : MM. Robert Grogg, Max Röthlisberger ; pour Cornaux : MM. Alphonse Droz, René Clottu, André Schaeffer, Paul Moser.

A AUVERNIER

(c) Alors que dimanche soir 19 avril se tenait une assemblée de paroisse devant prendre position au sujet de l'imposition ecclésiastique obligatoire, cette fin de semaine voyait se dérouler les élections des anciens d'Eglise et des délégués au Synode ; 72 électeurs et électrices ont glissé leur bulletin dans l'urne. Un seul changement a été apporté au sein du Collège des anciens : M. Edmond Humbert-Droz, démissionnaire pour raison de santé, a été remplacé par M. Blaise DuPasquier.

Voici la liste des « anciens » : MM. Albert Aellen, Arnold Bardet, Willy Cathoud, Blaise DuPasquier, Roger Girardier, Charles Javet, Etienne de Montmollin, Albert Mühlematter, Edouard Rognon, Ernest Ryf.

Les délégués au Synode sont : MM. Arnold Bardet et Willy Cathoud.

MONTAGNE DE DIESSE

Course cycliste sur le plateau de Diesse

La deuxième course cycliste cantonale bernoise s'est disputée sur le plateau de Diesse dans des conditions favorables. Soixante-six coureurs ont pris le départ. Le temps est resté couvert, mais la pluie ne s'est pas montrée pendant toute la durée de la course. Le départ des amateurs eut lieu à 11 h. 15, et celui des juniors et seniors à 11 h. 30. Un public très nombreux, encore jamais vu à Nods, égayait la place. Les maires de toutes les communes ou leurs représentants avaient répondu à l'appel du comité. La fanfare du village a prêté son bienveillant concours, et la manifestation fut réussie sous tous les rapports. Aucun accident n'est à déplorer. La police des cantons de Berne et de Neuchâtel a organisé le service d'ordre de main de maître.

Voici les résultats :

Amateurs. — 1. Otto Bigler, VC Thoune (106,500 km.) 2 h. 39' 44" (moyenne: 39,960 kmh.) ; 2. Charly Straub, VC Olympia, Bienne, 2 h. 40' 42" ; 3. Manfred Hofer, VC Berne 2 h. 42' 34" ; 4. Gilbert Villars, VC Olympia, Bienne 2 h. 42' 46" ; 5. René Vuille, VC Olympia, Bienne 2 h. 44' 42" ; 6. Willy Hänzi, VC Thoune, 2 h. 45' 57".

Juniors et seniors. — 1. Peter Burkhardt, VC Schwarzhäusern (63 km.), 1 h. 41' 12" (moyenne : 37,088 kmh.) ; 2. Georges Aeschlimann, VC Olympia, Bienne à 22" ; 3. Hans Jost, VC Berne, même temps ; 4. Werner Leu, VC Brütschelen, à 1' 05" ; 5. Bernard Kulling, VC Berne, même temps ; 6. Fritz Stalder, à 1' 35" ; 7. Markus Steck (1er senior) VC Lyss, même temps.

Communiqués

La romancière japonaise Kikou Yamata à Neuchâtel

Dans le cadre des manifestations organisées par l'U.N.E.S.C.O. pour le rapprochement orient-occident, la romancière japonaise Kikou Yamata répétera pour le public neuchâtelois la conférence sur l'« Art des bouquets au Japon » qu'elle a déjà donnée avec grand succès à Paris et à Genève.

Le délicat talent de la romancière, sa connaissance des mondes européen et asiatique, en font l'interprète le plus averti des traditions et des coutumes de son pays.

La conférence aura lieu au Lyceum Club le mardi soir 28 avril 1959.

Tue les fourmis détruit leurs nids ...et c'est fini !

Vente : Drogueries, pharmacies, graineteries.
Gros : Barbezat & Cie, Fleurier NE.

Le rassemblement cantonal de la jeunesse protestante à Colombier

De notre correspondant de Colombier :

Notre village a été, dimanche, le lieu de rassemblement de la jeunesse protestante venue de toutes les paroisses du canton. Une organisation parfaite permit aux quelque 700 participants, de passer agréablement une journée bien remplie.

Un forum qui avait pour thème « Qu'est-ce que le chrétien ? » donna d'emblée le ton. Puis, étant donné l'affluence, deux cultes furent célébrés, l'un au temple où prêchait le pasteur Blaise de Perrot, l'autre à la Grande salle, présidé par le pasteur Edmond Jeanneret. A l'issue des cultes commencèrent des concours fort variés allant du sport à l'art dramatique, en passant par la présentation de réalisations cinématographiques, concours interrompus quelques instants pour le pique-nique de midi. En fin de journée intervint, selon la formule à la mode, un « Echec et mat » suivi d'une brève séance de clôture.

Réception des invités

La commission de jeunesse présidée par M. André Brandt, de la Chaux-de-Fonds, avait convié les invités, au nombre desquels nous avons remarqué MM. Ernest Béguin, président du Synode, Maurice Tissot, président du Conseil d'Eglise de Colombier, Werner Weinmann, président du Conseil général, François Berthoud, conseiller communal, le curé Aubry et le pasteur de Perrot, à une séance d'information qui permit à M. Brandt d'exposer les préoccupations de la commission de jeunesse, ses réalisations et les buts qu'elle cherche à atteindre. Il exprima également aux autorités communales et paroissiales du lieu la reconnaissance des organisateurs du rassemblement.

M. Ernest Béguin, président du Synode, rendit hommage à la commission de jeunesse pour le travail remarquable qu'elle accomplit tant par le ministère du pasteur Samuel Bonjour que par le dévouement et le dynamisme de tous ses membres. La jeunesse, « cette aile marchante de l'Eglise », fait l'objet d'une attention toute spéciale de la part des autorités synodales. L'allocution de M. Béguin en a été un vibrant et encourageant témoignage.

Les concours

M. André Brandt avait tenu à préciser pour quelles raisons des concours de basket-ball, de football de table, de théâtre et de chant sont organisés à l'occasion des rencontres cantonales, répondant par là aux critiques qui sont souvent émises et qui tendent à relever que l'Eglise s'occupe de choses qui ne la regardent pas. Le fond du problème consiste à intéresser la jeunesse, à l'attirer dans les foyers paroissiaux par des activités susceptibles de lui plaire, tant il est vrai qu'il faut commencer par rassembler les jeunes gens et les retenir avant de pouvoir les amener à des entretiens sur les problèmes qui se posent à eux, ainsi qu'à des méditations.

Les concours avaient donc pour objet de permettre aux différents groupements paroissiaux de présenter leurs réalisations. Des jurys formés de spécialistes avaient la double mission d'établir un classement et de donner d'utiles conseils pour l'activité future.

Citons ces concours ainsi que les lauréats : basket-ball : U.C.J.G. Saint-Blaise ; chant : U.C.J.G. et U.C.F. Saint-Blaise ; art dramatique : 1. U.C.J.F. Beau-Site, la Chaux-de-Fonds ; 2. U.C. Neuchâtel ; variétés : les frères Yetsch, Neuchâtel ; orchestre : U.C. Cernier ; photo : U.C.J.G. Beau-Site ; football de table : J. E. Chézard-Saint-Martin ; cinéma : U.C.J.G. Bôle ; Foyer Charrière, la Chaux-de-Fonds.

Echec et mat

Trois équipes de trois concurrents chacune se présentèrent aux ordres de Philippe Javet, digne émule de Roland Jay :

La Chaux-de-Fonds, sujet : « L'Afrique à l'âge ingrat » ; Fontainemelon, sujet : « La Réforme en terre romande » ; Travers, sujet : « L'Eglise primitive ».

Les trois équipes obtinrent chacune dix points, soit le maximum, grâce à une connaissance approfondie du sujet et un tout petit peu aussi, grâce à la mansuétude du jury...

Séance de clôture

Les messages d'un jeune missionnaire, animateur de jeunesse en Afrique du Sud, et du pasteur Samuel Bonjour, animateur de jeunesse dans notre canton, constituèrent le dernier acte de ce rassemblement cantonal qui aura été un remarquable témoignage de l'activité de la jeunesse protestante neuchâteloise.

La journée de M'ame Muche

— Ah ! ma chère, j'ai l'impression que notre diner va nous coûter particulièrement cher !

Le Conseil général de Couvet vote les crédits pour la construction d'un pavillon scolaire

(c) Sous la présidence de M. Marius Perret, le Conseil général a tenu vendredi une brève séance.

Il a tout d'abord appuyé sans discussion et à l'unanimité deux ventes de terrain : la première aux P.T.T. pour la construction d'un central téléphonique, la seconde pour la construction d'une maison familiale, à M. Eugène Hassler, fils.

Le rapport de la commission de l'Ecole de mécanique et d'électricité au sujet du nouveau projet du service fédéral a provoqué quelques questions. M. Bosshard, président de la commission, répond que les différents projets font l'objet d'une nouvelle étude en commission.

Pavillon scolaire. — Le rapport de la commission financière lu par M. Albert Jeanneret est favorable au projet. Les groupes socialiste et radical se déclarent partisans du projet d'arrêté numéro un, car le projet numéro deux qui prévoit des économies de détail paraît moins rationnel, et cela pour une différence de 30.000 fr. seulement. D'autre part, le plan financier montre que cette construction pourra se faire sans augmentation d'impôts.

Le projet numéro un proposant une construction de 650.000 fr., dont 450.800 francs à la charge de la commune est adopté à une très forte majorité, et sans opposition.

Le crédit de 4500 fr. pour l'aménagement d'un terrain de sports au sud des collèges et le crédit de 4118 fr. pour le renforcement de la ligne électrique desservant la future piscine du Val-de-Travers sont adoptés tous deux à l'unanimité et munis de la clause d'urgence.

Le nouveau règlement pour l'utilisation du char à bétail fait l'objet, à lui seul d'une discussion aussi longue que tous les autres points à l'ordre du jour. Les agriculteurs demandent qu'il soit examiné encore une fois par le Conseil communal en collaboration avec la commission d'agriculture, ce qui est accordé.

Divers. — Lecture est donnée d'une lettre de la V.P.O.D. remerciant les autorités de l'adoption du nouveau statut des employés communaux.

Le Chœur mixte invite un délégué du Conseil général à son concert du centenaire. Le président, M. Marius Perret, est désigné.

Des demandes sont présentées par divers conseillers pour que des bancs soient mis, cette année comme l'an dernier, à disposition du public pendant les concerts des sociétés locales sur la place des collèges, et que lignes jaunes ou blanches soient repeintes régulièrement sur la chaussée pour canaliser la circulation. Le Conseil communal est invité à étudier la construction de trottoirs extérieurs, de façon à réserver toute la chaussée du grand pont sur l'Areuse aux véhicules, comme cela a été demandé par motion, l'an dernier, par le groupe radical. Des réclamations sont encore faites pour le nettoyage des rigoles du chemin du Mont-de-Couvet, pour la lutte contre les odeurs dégagées par les fosses des abattoirs et la remise en état des rues abîmées par la pose des câbles de téléphone. Le Conseil communal prend bonne note de ces observations et reçoit enfin des remerciements pour les améliorations apportées à l'état de la route de la Nouvelle-Censière.

AU TEMPLE DE COUVET

Concert spirituel à l'occasion du centenaire du Chœur mixte

Alors qu'en d'autres pays, de telles manifestations « de province » ne présentent qu'un intérêt purement local et bénéficient en général de l'indulgence du chroniqueur, Couvet nous donne l'exemple, assez fréquent chez nous, d'une petite localité qui, tout en utilisant pour une bonne part les moyens du bord, s'offre des concerts de haute valeur. Ce fut le cas samedi soir : à la qualité des exécutions s'ajoutait l'intérêt d'un programme qui comportait nombre d'œuvres peu connues du répertoire sacré.

Ce concert était donné par le Chœur mixte de Couvet qui se révéla, sous la direction nuancée et précise de M. A. Jeanneret, un ensemble sûr et bien équilibré, par Mmes Simone Mercier, soprano, et Thérèse Hotz, alto, par Mlle S. Ducommun et M. A. Bourquin, organistes, enfin par un orchestre formé d'un petit groupe de musiciens professionnels romands.

Après le choral « Wachet auf », de Bach, exécuté à l'orgue par Mlle Ducommun, nous avons entendu une brève cantate de Johann Krieger « Célébrez l'Eternel », excellent exemple par sa clarté, par son ordonnance parfaite entre chœurs, airs et parties orchestrales, d'un art polyphonique antérieur d'une génération à celui de Haendel et Bach. Citons aussi un motet de Schütz, où l'on retrouve cette vérité d'accents, cette puissance expressive qui font du grand compositeur réformé, tant par l'esprit que par le style, une sorte de Monteverdi allemand.

De deux airs de Bach, nous retiendrons surtout le Duo tiré de la cantate « Jesu, der du meine Seele » dont l'admirable interprétation représente sans doute le sommet de ce concert. Mme Mercier, notamment, qui joint à un timbre pur et à une émission parfaite, une musicalité exceptionnelle, sut imprimer à cet air une sorte de pulsation rythmique d'un effet inoubliable que renforçaient encore la voix expressive de Mme Hotz, l'aérien pizzicato des cordes et à l'orgue la délicate arabesque des jeux de flûte.

La seconde partie du concert était consacrée au Gloria de Vivaldi, pour soli, chœur, orchestre et orgue. Quelle étonnante variété d'accents dans cette sorte de cantate en onze épisodes où l'on passe successivement du style instrumental brillant de l'ouverture au style fugué de l'amen final, de la puissance dramatique de certains chœurs au ton humble du « miserere » ou à l'allure fortement scandée du « Domine Fili ».

Ici encore, Simone Mercier affirma son merveilleux sens du rythme, un art raffiné de conduire sa voix comme un instrumentiste son archet. En regard, Mme Hotz, malgré le charme naturel de son timbre, m'a paru toutefois subir plus souvent le rythme qu'elle ne cherchait à l'imposer, retenant le mouvement et s'attardant parfois à la fin d'une phrase au lieu de prendre élan pour la suivante.

Dans l'ensemble, la belle interprétation de samedi, qui bénéficiait de l'excellente acoustique du temple de Couvet, fut vraiment digne par sa vigueur et sa plénitude, de ces pages débordantes de vitalité.

L. de Mv.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Démissions et nominations à la commission de l'hôpital

(c) La commission générale de l'hôpital de Fleurier a tenu séance vendredi soir sous la présidence de M. Edouard Jéquier-Doge, professeur à Lausanne, vice-président.

Il a été pris acte des démissions de MM. Georges Vaucher, notaire, vice-président de la commission générale, et Paul-André Grisel, tous deux de Fleurier. Un nouveau vice-président a été désigné en la personne de M. René Vaucher-Vougat.

Au comité administratif, M. F.-L. Lambelet, des Verrières, s'est démis de ses fonctions et aura pour successeur M. Ernest Christen, vétérinaire, à Fleurier.

Enfin, sous réserve qu'il accepte cette charge, le curé Raymond Meyer, de Fleurier, a été nommé.

Les rapports annuels, sur lesquels nous reviendrons prochainement, ont été adoptés à l'unanimité et les membres de la commission générale ont pu constater que les travaux d'agrandissement et de modernisation qu'ils ont décidés, se poursuivent activement.

BUTTES

Charges pour les œuvres sociales

(sp) L'année dernière, les plus fortes dépenses communales concernant les œuvres sociales qui ont absorbé plus de 80 % du produit des impôts.

Il a été versé en faveur des Neuchâtelois 50,475 fr. 70 et pour les non-Neuchâtelois 4381 fr. 50. A cela s'ajoutent 12,378 fr. 55 pour des œuvres diverses moins 3505 fr. 20 d'allocation de l'Etat. Ce qui donne une charge nette de 63,730 fr. 35. A noter que pour les passades, il n'a été dépensé que 2 fr. 50 en 1958.

Taxes sur véhicules à moteur et cycles

(sp) L'année dernière, la commune de Buttes a encaissé une somme de 4604 fr. 45, représentant sa part sur la taxe des véhicules à moteur et les cycles.

Installation du nouveau pasteur de la paroisse de Buttes

(sp) Successeur de M. Robert Huttenlocher, nommé à la Sagne où il réside depuis octobre de l'an passé, le pasteur Willy Perriard, venant de Cernier, a été installé dimanche comme conducteur spirituel de la paroisse réformée de Buttes.

La cérémonie officielle a eu lieu le matin au temple bondé et joliment fleuri et où l'on notait, dans l'assistance, MM. F. Kemm, administrateur de l'Eglise, représentant le conseil synodal, J.-F. Joly, délégué du colloque du Val-de-Travers, MM. Zurbuchen, Lugeon, M. Thiébaud et Sam. Juvet, conseillers communaux, des membres du Conseil général et une forte délégation du Collège des anciens de Cernier.

M. Perriard a prononcé un culte empreint d'une haute élévation de pensée et qui a fait une profonde impression sur chacun, puis il a été installé selon le rite habituel par le pasteur Jacques Reymond, de Fontaines.

Deux chants furent exécutés par le Chœur mixte, et l'on entendit M. Roger Pétermann, flûtiste, de Fleurier, accompagné à l'orgue par Mme Zurbuchen.

Le dîner eut lieu au Buffet de la gare où une cinquantaine de convives étaient réunis, puis l'après-midi, à 15 h., se déroula dans la salle du Stand une rencontre fraternelle qui, derechef, groupa un nombreux public.

La bienvenue fut souhaitée par M. André Baillods, vice-président du Collège des anciens, puis tour à tour prirent la parole MM. Alexandre Zurbuchen, président de commune, Fr. Kemm, au nom du Synode, le pasteur J.-P. Barbier, de Saint-Sulpice pour le colloque, le pasteur Brodbeck, qui assura l'intérim depuis le mois d'octobre et auquel la paroisse a remis un témoignage tangible de reconnaissance, ainsi que le pasteur Perriard. Il fut donné connaissance de messages des pasteurs Huttenlocher et Rollier, anciens conducteurs spirituels de Buttes.

Le thé et des pâtisseries furent offerts par la paroisse aux personnes présentes, et c'est ainsi que prit fin une journée qui, en dépit d'un ciel de plomb, restera comme une page lumineuse dans les annales de l'histoire religieuse du village.

RÉGIONS DES LACS

YVERDON

Cinquantenaire des samaritains

(c) La section d'Yverdon de l'Alliance suisse des samaritains a fêté samedi le cinquantième anniversaire de sa fondation, à la Prairie. C'est en effet en 1909 que fut créée, une année après celle de Sainte-Croix, la seconde section du canton à Yverdon. L'un des membres fondateurs, le Dr Demiéville, de Chesières, a assisté à la manifestation qui était présidée par M. E. Grieder. MM. P.-A. Magnenat, préfet, A. Martin, syndic, A. Gallay, commissaire de police, E. Hunziker, secrétaire de l'Alliance suisse des samaritains, S. Desarzens, du Locle, L.-A. Monnier, de Neuchâtel — représentants du « Journal des samaritains » — et Mme Marg. Dubois, déléguée du comité cantonal vaudois, prirent successivement la parole à cette occasion.

LA NEUVEVILLE

Navigation sur le lac de Bienne

(c) La Société de navigation sur le lac de Bienne a donné son agrément à la proposition du Conseil municipal, à savoir le remplacement au sein du conseil d'administration de la société, de M. Charles Brechbühl, démissionnaire, par M. Paul Rollier, en qualité de représentant de notre localité.

Le Conseil municipal a, par ailleurs, décidé d'intervenir auprès de la Société de navigation au sujet du dernier dépliant édité par cette société, qui ignore presque complètement notre cité.

AO 60

LA QUALITÉ AVANT TOUT!

Choisissez donc

l'huile ASTRA

recommandée par Betty Bossi

Coop DE NEUCHATEL ET ENVIRONS

POUR LA SAISON DE LA RHUBARBE :
Nos pâtes à la farine fleur vitaminée

— 6 % = net

Pâte brisée . . . 500 g. -.90 **-.84⁶**

Pâte feuilletée 500 g. 1.— **-.94**

EINBACK la pce . . . . . **-.15**

ZWIEBACK 200 g. **1.10**

(fabrication « maison »)

coop

ACTION

Epinards . . . . . ½ kg. **-.35**

Carottes nouvelles . . . ½ kg. **-.45**

Pommes BOSCOOP Ia ½ kg. **-.60**

Non-membres : 5 %

7 MAI, JEUDI DE L'ASCENSION

Excursion COOP en autocars

Tour du Léman

PRIX TOUT COMPRIS **25.-**

(enfants 6 à 16 ans : 15.—)

Renseignements dans nos magasins et à nos bureaux.

coop

BAISSE DE PRIX

Ragoût de porc maigre (sans os) le ½ kg. **3.50**

BOUCHERIE BERGER

Seyon 21 - Tél. 5 13 01

---

50 TAPIS

190 × 290 cm., neufs, magnifiques milieux moquette, fond brique ou crème, dessins Orient, à enlever pour Fr. 88.— pièce.

20 tours de lit

même qualité que ci-dessus, deux descentes 60 × 120 cm. et un passage 80 × 330 cm., à enlever pour Fr. 67.— le tour de lit.

Port et emballage payés. W. KURTH, avenue de Morges 9, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66 ou 24 65 86.

LE BAIN D'ALGUES MARINES
de Bretagne

OLIGO-ALGA

véritable cure de rajeunissement et de bien-être, lutte efficacement contre

le SURMENAGE, la CELLULITE

Active la circulation du sang

Exigez le véritable OLIGO-ALGA en emballage d'origine de 10 bains Fr. 14.80 net ou 6 bains Fr. 9.20 net

Dépositaire exclusif pour la région :

DROGUERIE Burkhalter St-Maurice 4 NEUCHATEL

Tél. 5 31 13 — Envois postaux rapides
Voyez notre vitrine spéciale

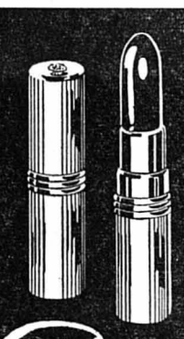

Les teintes mode 1959 sont celles du

coty 24

No. 7 Flame Gold pour les visages bronzés
No. 8 Pastel Pink
No. 9 Coral Pink pour la jeunesse
No. 10 Dahlia la teinte qui plaît à tous

COTY | Standard Fr. 3.80 Luxe Fr. 7.50

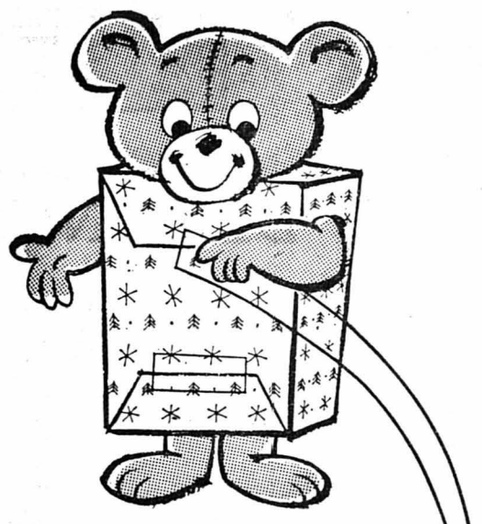

C'est très facile, dit Teddy: on prend du **SCOTCH** et tout est dit!

Le nom de «SCOTCH» et le motif écossais sont des marques déposées de la Minnesota Mining and Manufacturing Co., Saint Paul 6, Minnesota.

3M

Cellpack S.A., Wohlen (AG)

R.Hobs

REGOMMAGE

Travail effectué
dans les ateliers du spécialiste

Saars 14 - Tél. 5 23 30
MAISON FONDÉE EN 1920

A vendre
boîte à musique
ancienne ; 1 service à café en étain ; 1 dressoir et canapé anciens ; 1 armoire ancienne ; 1 salle à manger avec 12 chaises, buffet de service et desserte ; 3 divans-lits. S'adresser à Eug. Ryser, les Tuyas, Cressier.

A vendre
potager
à bois et à charbon, marque «Eskimo», émaillé, gris, granité. Prix à convenir. — Mme Sesini, Saules. Tél. 7 19 16.

WISA GLORIA

Toujours un très grand assortiment

BIEDERMANN
NEUCHATEL

GRAND ARRIVAGE DE

POISSONS

de mer frais, salés et fumés

LEHNHERR FRÈRES

GROS Détail — MAGASIN POISSONNERIE Neuchâtel
Place des Halles - Tél. 5 30 92

CHANTIER NAVAL Téléphone (038) 6 42 52

Jean-Louis Stæmpfli - Cortaillod

Moteurs hors-bord **JOHNSON**
3 à 50 CV.
BATEAUX FAMILIAUX pour sport et ski nautique
Comptoir de Neuchâtel du 6 au 18 mai

A VENDRE

1 réchaud à gaz, 2 feux, 25 fr.; 3 casseroles, 10 fr.; 1 poêle à frire, 12 fr.; 1 tapis de Sisal, 6 m. × 90 cm., état de neuf, 60 francs. Mme Gamma, rue Pury 6.

THIEL
maître teinturier
5 17 51

VÉLOS
Pour l'achat et la réparation d'un vélo
René Schenk
Chavannes 7 et 15
5 44 52

---

5 66 86

Sanitaire

Ferblanterie

Coq-d'Inde 3
HILDENBRAND

Nettoyages
Ponçage imprégnation et glaçage de parquets
Hôtels, restaurants, bureaux, magasins et appartements
Tél. 56050
R. BONZON
Cassardes 18

ERNEST LUPPI

Chauffage central
Installations sanitaires
Brûleurs à mazout
Tous genres de réparations

PESEUX - Châtelard 9 - Tél. (038) 8 27 44

Charpenterie Menuiserie
Decoppet frères
Evole 49 - Neuchâtel
Tél. 5 12 67

Ne faites plus d'expérience profitez de celle acquise
Radio-Melody
L. Pomey Neuchâtel
Tél. 5 27 22
se rend toujours dans votre région

Serrurerie
Carl Donner & Fils
Tél. 5 31 23
Bellevaux 8 - Tous travaux de serrurerie et réparations. Volets à rouleaux, sangle, corde.

AUTO-ÉCOLE - A. ENGGIST
THÉORIE ET PRATIQUE **HAUTERIVE** Tél. 7 53 12

Garage de la Balance
Bas de la rue du Pommier
A. LUGON
Maîtrise fédérale
AGENCE
« SKODA »
5 29 89
Domicile : 5 77 27

---

5 42 08

Vous serez satisfait en confiant votre linge au

SALON - LAVOIR
Le Muguet s.a.
NEUCHATEL

VÉLOS
neufs et d'occasion
Tous prix
M. Bornand
Poteaux 4 - Tél. 5 16 17

RENÉ TANNER
Dime 93, la Coudre **Tél. 5 51 31**

Machines à laver
Vente, échange, réparation

MIELE

JOHNSON'S-WAX **Cire à parquets - Produits pour l'entretien des fonds de tous genres**

Dépôt et représentation : Laboratoire Aquillon, rue du Seyon 36, NEUCHATEL, Tél. 5 49 82

MAZOUT

M. SCHREYER

Demandez vos livraisons de mazout au moyen du compteur étalonné qui donne toute garantie

Tél. : bureaux 5 17 21 Chantiers 5 55 45

A vendre
« Opel Record »
1953, jolie voiture en parfait état. Tél. 5 50 31-8 17 75.

A vendre
« Opel Record »
1953 - 1954, 60.000 km., parfait état, Fr. 2800.—. Adresser offres écrites à V. B. 7117 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre voiture de sport
« Sunbeam 90 »
1951, cabriolet, gris ; Prix : Fr. 2600.—. Charles Schniter c/o Gräflin, Clos-de-Serrières 19, tél. 8 33 72, heures des repas.

Vélomoteur
neuf à vendre pour cause de maladie. Prix intéressant. Tél. (038) 8 22 07.

« VW »
1954, 7 CV, limousine bleue, 2 portes, housses.

« Opel Olympia »
1951, noire, soignée, prix avantageux.

« Opel Record »
1956, grise, intérieur simili.

Demandez liste complète (des voitures d'occasion) avec prix. Renseignements et essai sans engagement.

J.-L. Segessemann
GARAGE DU LITTORAL
NEUCHATEL
début route des Falaises
Tél. 5 99 91
Pierre-à-Mazel 51

A vendre
« BSA » 250
parfait état, bas prix, Bonnet, Ecluse 49, tél. 5 45 86.

Occasion exceptionnelle

Particulier vend tout de suite, pour cause imprévue, magnifique voiture « Rover » de luxe ; état absolument impeccable, cédée à un prix très favorable. — Tél. 8 31 75.

Bulletin d'abonnement à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Le soussigné s'abonne dès ce jour à fin

* **juin 1959** . . . . . **Fr. 6.50**
* **septembre 1959** . . . . **Fr. 15.60**
* **décembre 1959** . . . . **Fr. 24.60**

(* Biffer ce qui ne convient pas)

Nom : .....

Prénom : .....

Rue : .....

Localité : .....

Adresser le présent bulletin sous enveloppe affranchie de 5 ct. à

« FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL »
service des abonnements
NEUCHATEL

qui vous enverra un bulletin de versement.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

PERDUS - TROUVÉS

Perdu
PLANEUR
modèle réduit
bleu et noir, direction Planeyse - Montmollin - Val-de-Ruz. — Prière de renseigner éventuellement J.-P. Schorpp, Peseux (tél. 8 15 55).

REMERCIEMENTS

La famille de Monsieur Louis SAUVANT, très émue des nombreux messages de sympathie reçus pendant ces jours de grand deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, ses remerciements sincères et sa vive reconnaissance.

Neuchâtel, avril 1959.

BEAUTÉ-SERVICE

les produits de beauté

Bea Nasser

EN DÉMONSTRATION

cette semaine

au rayon de parfumerie

armourins
neuchâtel

Annonce 2\

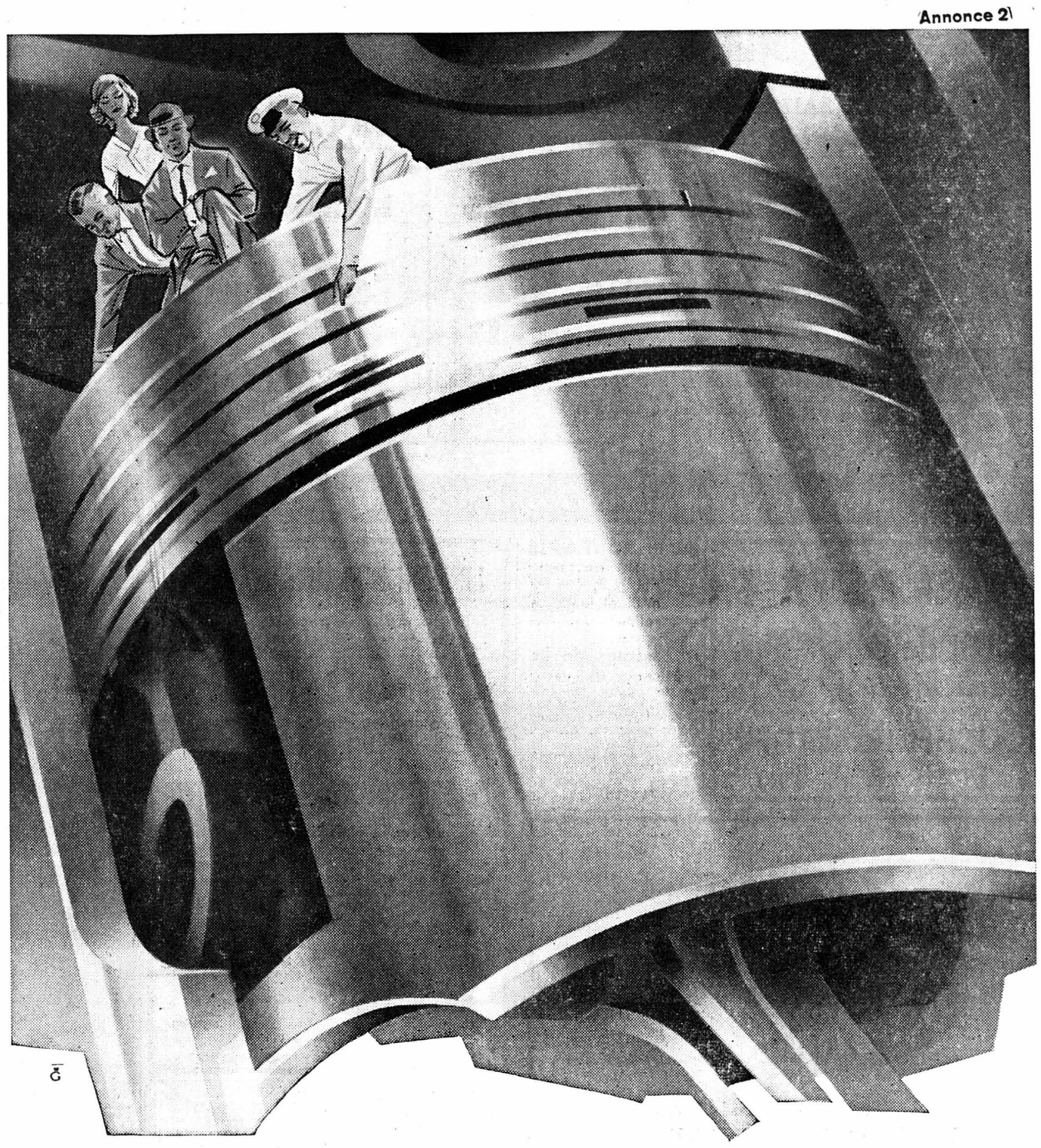

Esso Extra Motor Oil ! **Pourquoi «extra»?**

Admettons que vous puissiez pénétrer à l'intérieur de votre moteur — d'un moteur devenu gigantesque — qu'y verriez-vous, que se passerait-il?

Aussi extraordinaire que cela puisse paraître, la combustion du mélange benzine-air dans un moteur d'automobile produit, entre autres, de l'eau. Normalement, cette eau s'évapore et sort avec les gaz d'échappement. Mais quand le moteur est froid, elle peut former, sur les parois froides des cylindres, de l'eau de condensation. Que se passe-t-il alors?

La meilleure protection contre l'usure!

Apparaît alors un des plus grands ennemis de votre moteur: l'eau de condensation se mélange aux autres résidus de la combustion pour former la dangereuse boue qui va s'infiltrer partout. A l'intérieur du cylindre, elle se loge de préférence dans les rainures du piston, y durcit sous l'effet de la chaleur et y coince les segments. Lorsque ceux-ci ne peuvent plus **rentrer** dans les rainures bouchées, les parois du cylindre s'usent plus rapidement. S'ils ne peuvent plus **sortir** de leurs rainures, c'est la compression qui en souffre: le moteur a des fuites et son rendement diminue.

Esso Extra Motor Oil contient justement un «extra» qui préserve votre moteur de cette formation de boue. L'huile maintient alors votre moteur propre, prolongeant ainsi sa durée et augmentant notablement son rendement. De plus, Esso dorée est **une huile de haute valeur pour toute l'année!**

Que vous vous mettiez en route sous le soleil de midi d'un beau jour d'été ou par le froid sibérien d'un matin d'hiver, Esso Extra Motor Oil vous garantit une lubrification complète dès la première course des pistons. Donc,

pour une protection extra et un rendement extra

ESSO EXTRA MOTOR OIL

en boites dorées!

ESSO

Votre électricien

Vuilliomenet & Cie S.A
INSTALLATIONS ELECTRIQUES NEUCHATEL
TÉL 5 17 12 GRAND'RUE 4

GRAND CHOIX DE

PASSAGES

tous genres coco, bouclé, moquette, Tufting

TOUJOURS LES PLUS BAS PRIX

TAPIS BENOIT Maillefer 25 Tél. 5 34 69

Présentation à domicile - Facilités de paiement

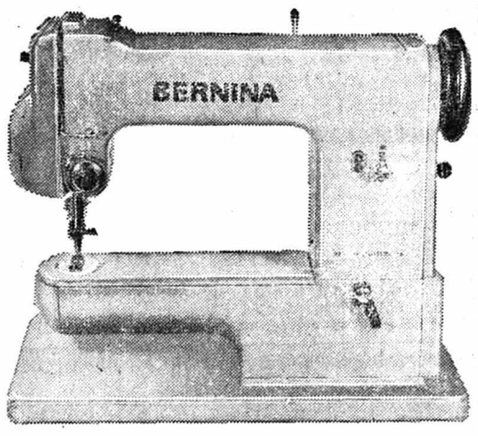

385

Nouveau: la BERNINA portative à point ordinaire dotée des nombreux avantages BERNINA ne coûte que Fr. 385.— net au comptant ou à partir de Fr. 17.— par mois

L. CARRARD

Epancheurs 9 - Neuchâtel
Tél. (038) 5 20 25
(à 20 m. de la place Pury)

BERNINA

Mon ami sûr, mon ami donc – c'est l'Amidon 77!

De temps à autre, mes soutien-gorge ont aussi leur séance d'empesage. Je leur donne d'abord un bain de «77» (2 cuillerées à café pour ½ l. d'eau), puis les enroule dans un linge et les repasse encore humides. Pour ceux en nylon, 30-40 minutes de bain en les pressant à 3 reprises. Ensuite, je les suspends et ne les repasse même pas, ou seulement à fer très doux. Avec ce simple traitement, j'ai des soutien-gorge toujours chic.

Amidon 77

Le grand tube Fr. 2.–. Très profitable, prêt à l'emploi, ultra-simple

---

dès Fr. **68.-**

Le point de vue de Claude Evelyne...

Claude Evelyne, chanteuse et animatrice à la Télévision, rédactrice du «Magazine Féminin» nous dit: «Ce manteau a du chic! Pratique, il est aussi élégant et très habillé. PKZ fait honneur à sa tradition!»

Pour les affaires et le voyage, PKZ lance «CAPTAIN» un modèle à succès. Coupe impeccable. En gabardine ou coton changeant. Façon courte et sportive. Boutons sous patte. Ceinture..

PKZ tient également les vêtements pour garçons et jeunes gens... Père et fils chez PKZ!

PKZ

Neuchâtel, 2 rue du Seyon
M. Burland, gérant

LE RENDEZ-VOUS DES LECTRICES

« La robe chemisier »
Vedette de la mode 1959

Robe avec col chemisier en fin lainage gris

Lassées d'une mode qui depuis deux ans, avouons-le, était bien peu seyante, les femmes retrouvent avec plaisir la robe chemisier, que les couturiers nous proposent pour toutes les heures de la journée et même pour le soir.

Voici les caractéristiques essentielles de ces robes auxquelles chaque créateur s'ingénie à donner un style particulier.

LES TISSUS ET LEURS COLORIS

Les tissus les plus employés sont : pour le matin, les lainages ultra-légers travaillés de petits plis, de festons, les souples jerseys de laine, les shantungs et les crêpes de laine ; pour l'après-midi et le coktail, on aime les vaporeuses mousselines unies ou imprimées, les organzas, les shantungs, les très souples taffetas rayés que Balmain entre autres utilise remarquablement en cerise et blanc.

Mentionnons aussi l'emploi fréquent de la broderie anglaise et du linon brodé de croquet.

Les coloris, exception faite du bleu marine, sont vifs, des jaunes et des bleus de plein air, des verts appétissants et des mauves, le corail.

PLUS LA ROBE CHEMISIER EST CLASSIQUE, PLUS ELLE EST JOLIE

Le corsage souple a une encolure ouverte.

Les manches ¾ ont des poignets serrés.

La jupe large est montée à plis. Elle se porte avec ou sans jupon, elle dépasse toujours le genou.

La taille, qui est le point d'attraction de la mode actuelle a enfin retrouvé sa place naturelle, elle est soulignée, sans être jamais étranglée par des ceintures qui sont extrêmement variées, ce qui permet de les adapter à sa silhouette.

Robe chemisier d'après-midi en surah corail

On a le choix entre la haute ceinture corselet qui, remontant un peu sur le corsage, donne à la robe ce style empire que la Couture n'a pas complètement abandonné, la ceinture étroite en daim, fermée dans le dos, la ceinture sans histoire, recouverte du même tissu que la robe et qui a l'avantage pour celles qui ne sont plus très mince de ne pas couper la ligne.

A. P. P.

Les recettes et conseils de Bonne-maman

Opérations printemps

LES MEUBLES

Un encaustiquage annuel est indispensable afin d'éloigner les « mangeurs de bois ». Mais pour que le brillant de vos meubles soit plus parfait et plus durable, pensez à les nettoyer légèrement au vinaigre avant de les cirer.

LES DOUBLES RIDEAUX

Opération délicate entre toutes que le lavage des doubles rideaux de couleur. Ne les laissez pas tremper, lavez-les rapidement et ayez soin, afin qu'ils ne perdent pas trop de leurs couleurs, d'ajouter du vinaigre à la dernière eau de rinçage. Attention : le vinaigre doit être ajouté à de l'eau chaude si vos rideaux sont roses ou verts, et à de l'eau froide s'ils sont rouges.

LE CUIR

Le cuir de vos meubles (fauteuils, chaises, divan) semble durci par une longue période de chauffage. Rendez-lui sa souplesse à l'aide d'une flanelle imbibée du mélange suivant : huile de térébenthine, lait écrémé, vinaigre et huile (une partie de vinaigre pour trois d'huile). Frottez en rond jusqu'à complète absorption de ce mélange et laissez sécher avant d'encaustiquer.

LES CUIVRES

Ils sont l'orgueil de votre cuisine et de votre salon, vous redoutez de les voir abimés. Ils ne craindront plus les rayures si vous avez soin, avant de les nettoyer avec un produit spécial, de les passer au vinaigre chaud.

EVIERS, LAVABOS, W.-C.

Ils ont besoin de retrouver périodiquement leur netteté : un nettoyage vigoureux à l'aide de sel dissous dans du vinaigre (2 cuillerées à soupe de sel dans un verre de vinaigre) les remet littéralement à neuf. Ne pas omettre de bien rincer et de sécher.

SI LE PLACAGE DE VOS MEUBLES S'EST SOULEVÉ

Appliquez sur cette sorte de cloque qu'a formée le bois, un linge de soie et passez un fer, pas très chaud, la colle du placage fondra à la chaleur et en se refroidissant maintiendra le placage en place.

LES MEUBLES VERNIS

Ils retrouveront leur éclat si vous les frottez avec un chiffon de laine douce imbibé de « popote », préparation spéciale que vous trouverez chez le droguiste, ou en vous inspirant de la composition de la dite « popote » avec un mélange fait d'un demi-litre d'huile de lin pour un quart de litre d'alcool à brûler.

LES MEUBLES DE ROTIN, DE JONC OU D'OSIER

Ces meubles qui ont toute la faveur des intérieurs modernes doivent être de temps en temps vaporisés avec de l'eau pour éviter qu'ils ne se dessèchent et se fendent.

Les filles marchent avant les garçons... ... et gardent leur avance dans la vie

Les filles marchent avant les garçons. Cela est établi en étudiant l'apparition de la marche sur cinq cents petits enfants des deux sexes. On sait que l'enfant aspire à marcher avant même de pouvoir se tenir sur ses jambes. Un docteur parle à ce propos de prélocomotion pour définir le fait de se traîner ou de ramper sur les quatre membres. On n'ignorait pas non plus que la locomotion bipède ne peut apparaître qu'à l'âge où la coordination volontaire des mouvements assure l'équilibre vertical. Dès le neuvième mois, l'enfant tente de réaliser sa première conquête : la faculté de tenir sur ses jambes sans tomber. On ignorait cependant que les filles conquièrent le sens de la marche plutôt que les garçons...

C'est une question de force

Il apparaît que l'aptitude à marcher tôt est héréditaire : il existe des familles où l'on marche de bonne heure, d'autres où l'on marche tard.

Aucun des 500 enfants qui ont fait l'objet d'observations n'a marché avant neuf mois, et ceux qui ont fait leurs premiers pas entre neuf et onze mois ne sont pas nombreux (pas même trois douzaines), 265 ont marché entre onze et treize mois, une centaine à quatorze ou quinze mois et le reste après cet âge.

La précocité de la marche ne dépend nullement du fait que les bébés ont été nourris au sein, mais plutôt du poids à la naissance et de la taille acquise dans leur première année.

Pour marcher de onze à quatorze mois il faut, en règle générale, avoir pesé six à sept livres à la naissance.

Les enfants marchent, en majorité, lorsque leur poids varie entre 8 kg. 700 et 10 kg. 200 et leur taille entre 66 et 83 centimètres.

Ainsi donc, le fait que les filles marchent avant les garçons signifie qu'elles sont plus fortes.

Les garçons sont moins résistants

La femme garde l'avance que la fille avait prise ; les statistiques récentes prouvent que le véritable sexe fort, c'est le sexe féminin...

En France, alors qu'il naît 105 garçons pour 100 filles, le dernier recensement a dénombré 1,750,000 femmes de plus que les hommes. Dès l'âge d'un an, le sexe masculin commence à fléchir devant le sexe féminin, on ne compte plus que 104 garçons pour 100 filles, et chez les moins de cinq ans, 103 garçons pour 100 filles.

A 19 ans, c'est l'égalité, de 25 à 29 ans, la tendance se renverse avec 60,000 filles de plus que de jeunes gens. Entre 60 et 64, on recense 1,230,000 femmes pour 850,000 hommes. De 75 à 79 ans, il y a trois Françaises pour deux Français. Au-dessus de 80 ans, deux Françaises survivent pour un Français.

Les fillettes marchent plus tôt que les garçons. Toutefois, cette petite Californienne semble battre tous les records puisqu'elle se tient sur ses jambes et fait quelques pas alors qu'elle n'a que dix semaines.

Etre bien mise c'est connaître l'art d'effacer par la recherche toute trace de recherche.

LES FEMMES ET LA SOLITUDE...

C'était une très vieille femme, je m'en souviens, une vieille femme de Naples, aux beaux yeux cernés de noir. Elle était assise tout au bord de la chaise, dans une attitude humble. Elle n'oubliait pas que, dans ce grand hôtel, elle n'était qu'une femme de chambre parmi d'autres.

Elle avait de vieilles mains nouées, avec de grosses veines bleues, de ces mains qui devraient émouvoir... et elle me parlait. Elle me racontait sa vie qui n'avait pas été heureuse, sa fille qui était partie avec un Américain ; on sentait passer sur elle une lourde fatigue. On sentait aussi qu'elle était seule. On aurait même dû le sentir très fort, et qu'elle espérait que j'allais l'écouter et la comprendre malgré son dialecte napolitain et faire un effort vers elle, dire un mot, ce soir-là elle avait peut-être besoin d'oublier, pour un instant, que j'étais une étrangère et qu'elle était, elle, une femme de chambre. Elle croyait que c'était possible, parce que j'étais malade dans un hôtel inconnu au milieu de cette grande ville que je n'avais pas eu le temps de voir, parce qu'elle me devinait faible, dangereusement livrée à l'hostilité extérieure. Parce que j'étais seule, comme elle. Alors elle était venue s'asseoir là, tout au bord de la chaise, près de mon lit. Elle parlait et attendait.

Mais je savais à peine qu'elle était là. Entre elle et moi, la fièvre, l'angoisse et ma solitude dressaient une nouvelle barrière. Je pensais à Paris dont me séparaient des centaines de kilomètres, j'avais de la peine à respirer, j'aurais voulu que ma mère se penchât sur moi comme lors de toutes mes précédentes maladies. Mais voilà, j'avais voulu jouer à la grande fille, j'avais voulu courir le monde. Et près de moi, il n'y avait que cette vieille servante napolitaine, tout usée et qui attendait. Il y avait nos deux solitudes qui se heurtaient et ce mot que je ne disais pas...

C'est là une histoire déjà ancienne, mais j'y ai pensé l'autre jour lorsque quelqu'un m'a dit qu'un des plus grands maux dont souffre les femmes est la solitude. Une solitude qui les emprisonne et leur donne l'impression d'être incomprises, méconnues qui les fait, par orgueil, se replier davantage encore sur elles-mêmes et nous en connaissons toutes de ces femmes qui n'ont rien à donner et rien à recevoir, un mur... et personne n'a plus de patience de chercher une brèche.

Bien sûr beaucoup de choses se dressent entre nous et les autres. A Naples, c'était la maladie, la peur dans la vie quotidienne, c'est plus simplement le manque d'imagination un souci trop accaparant, le temps qui manque, l'indifférence. Peu à peu le cercle se rétrécit autour de nous. De tous les côtés nous ne trouvons plus que nous-même, et il n'existe rien, je crois de plus insupportable que de rencontrer partout sa propre image quand elle ne se reflète pas dans les yeux de quelqu'un qui nous aime.

Pour les hommes, c'est différent. Plus souvent que nous ils s'intéressent à quelque chose qui n'est pas eux. Qui les dépasse, et mieux que nous peut-être, ils savent dominer la solitude, l'organiser pour la rendre constructive, pour en faire ce lieu, ou loin de quitter les autres, on se rapproche d'eux en se retrouvant soi-même. Et, ainsi apprivoisée, la solitude peut devenir bienfaisante.

Mais, celle que nous subissons, sans l'avoir choisie, celle qui pèse sur tant de femmes et les rend tour à tour imprudentes et amères, il suffirait sans doute de peu de chose pour la rompre. J'aurai pu m'oublier un instant à Naples... trouver ce qu'on attendait... Chaque jour, je manque des occasions semblables. Elles m'attendent pourtant, il suffirait d'un peu plus d'amour...

Il suffirait d'un peu plus d'amour pour ne pas penser, lorsque tu rentres le soir, à ma fatigue à moi, mais à la tienne, pour ne pas m'enfermer dans cette fatigue qui me sépare de toi, mais pour inventer ta journée, et ce qui a pu l'assombrir. D'un peu plus d'amour vrai...

Pourquoi, est-ce si difficile ?

R. D.

Vous êtes toujours jeune si...

... vêtue d'un bon imperméable, vous aimez marcher sous la pluie.

... votre rêve est de faire du 120 à l'heure au volant d'une puissante voiture.

... vous êtes capable de décider un voyage du jour au lendemain.

... vous connaissez le dernier refrain à la mode.

... vous pensez qu'il n'est jamais trop tard pour apprendre une nouvelle langue.

Les mille et un détails de Paris

★ *Chez Hermès, des « gants de jardin » en cuir blanc et vert, le dessus de la main est brodé d'un petit râteau symbolique, le dessous est matelassé pour éviter le contact désagréable des arbustes épineux.*

★ *Des parapluies à gros pois roses ou bleus sur un fond de soie blanche, le manche est en os blanc.*

★ *De nouvelles coiffures de mariées, jeunes et gracieuses, le voile prend de plus en plus d'importance, il est volumineux, enveloppant, et accompagne chaque geste de la mariée. Sa mousse blanche s'irise parfois de bleu ou de rose estompé. Il est retenu sur la chevelure par de classiques demi-diadèmes de perles et de strass ou des motifs de fleurs posés droits au milieu du front.*

★ *Pour celles qui portent les cheveux massés au sommet de la tête, Rébé a étudié un voile qui semble jaillir en jet d'eau de sous le chignon piqué de tubéreuses et surmonté d'une grosse rose.*

★ *Les bouquets qui accompagnent ces coiffures abandonnent les collerettes de tulle, ils sont légers, discrets, souvent montés en hauteur et noués de rubans blanc, bleu pâle, rose ou vert.*

★ *Des doublures pour imperméables qui ne sont plus amovibles, mais simplement maintenues par un nouveau système de bandes adhérentes qui se manœuvrent par simples pressions.*

★ *Un nouveau bas ballerine qui s'enfile comme un collant de danseuse et supprime le porte-jarretelles inesthétique sous le pantalon.*

★ *Les deux pierres semi-précieuses les plus en vogue : la tourmaline et l'olivine.*

★ *Pour les hommes, le retour du béret basque et le melon vert bouteille.*

★ *Des chemisiers en foulard de soie peints à la main qui se portent sur des pantalons très ajustés presque collants.*

★ *Pour les hommes encore, un amusant imperméable « Phileas Fogg », avec sa petite pèlerine amovible.*

★ *L'ombrelle arlequin assortie à la blouse.*

★ *Des peignoirs de bains « en tissu arlequin » à losanges multicolores.*

Renée DENN.

Toujours les dernières créations
en corsets,
soutiens-gorge et gaines
Mme DUCOMMUN
La plus ancienne maison de la place
Timbres E. N. 5 % - Rue du Seyon
Tél. 5 29 69

VESTES DE DAIM
PULLOVERS
Jacques Jutzeler S.A.
CUIRS ET PEAUX
HOPITAL 3 NEUCHATEL

CORSETS GALLOPPINI
TEL. 5.50.30
CHAVANNES 3
NEUCHATEL

Vitrifiez vos parquets linos, balatum
3 ANS sans entretien
BRILLANTS, LAVABLES
Pose au pinceau simple et facile
Vente exclusive :
DROGUERIES, GDS MAGASINS
VITRIFICATEUR
BON pour UN ESSAI SUR 5 M²
Prix Publicitaire
Frs 9,30 au lieu de 12,20
A prendre chez votre droguiste
Renseig. V 33 S.A. 18 rue du Bugnon, LAUSANNE
J.G. Pub V 21

Le choix sur présentation au rouleau est recommandé
pour les
PAPIERS PEINTS
qui s'achèteront de préférence chez le spécialiste
M. THOMET
ÉCLUSE 15 - NEUCHATEL
Représentation des papiers peints artistiques anciens de Genève
Imprimés à la planche
dans tous les coloris

Si seulement je pouvais acheter un autre visage...

— Je viens d'acheter une nouvelle robe, cria Suzy tout agitée à Béatrice qui, levant à peine la tête, se contenta de la secouer.

— Je me moque pas mal de nouveaux chiffons! dit-elle avec mépris! La seule chose qui m'intéresserait, ce serait d'acheter un nouveau visage; cela me mine de me regarder dans la glace, et de voir ce teint terreux qui est le mien!

— Eh bien! Achètes-en un! dit Suzy en riant. Il y a longtemps que moi je l'ai fait!

— Qu'est-ce que tu as fait?

— J'ai acheté un nouveau visage, je viens de te le dire. Est-ce que tu te souviens de moi, la dernière fois que nous nous sommes vues? J'avais tout à fait l'apparence d'une méduse. Regarde-moi, maintenant! C'est grâce à la Crème SKIN BEAUTY de Tokalon, celle qui est présentée dans un tube mauve à 4 fr. 20.

— Oh! Les gens disent tant de choses... murmura Béatrice.

— Eh bien! Oublie tout le reste, et souviens-toi simplement de ces trois petits mots, « Crème SKIN BEAUTY » de Tokalon, qui sont le plus sûr chemin de la beauté.

DÈS CE SOIR
JOHN
PAYNE
crée des sensations
SUPERSONIQUES
POUR LA PREMIÈRE FOIS
DANS
L'HISTOIRE DU CINÉMA

EN CHUTE LIBRE

LE PILOTE D'ESSAI AUX TESTS DU SIÈGE ÉJECTABLE D'UN « BO - 43 » A RÉACTION A 14,000 M. D'ALTITUDE

RORY CALHOUN
DANS UN WESTERN
FABULEUX
LA HACHE SANGLANTE
UN TECHNICOLOR
« DUR »

Neuchâtel, Faubourg du Lac 2, Chèques postaux **IV. 2002**

Société suisse de pédagogie musicale
SECTION DE NEUCHATEL

CONFÉRENCE
AVEC DISQUES
donnée par M.
ROGER BOSS
directeur du Conservatoire
sur
l'expression musicale
Grand auditoire des lettres de l'université
Entrée libre
VENDREDI 1er MAI, à 20 h. 30

RÉPARATIONS DE CHEMISES

Confection de beaux cols, même sans étoffe de rechange. Courts délais de livraison
TIP-TOP CHEMISERIE
rue du Concert, chalet vis-à-vis de la « Feuille d'avis », NEUCHATEL

Electro-Réparations,
Vente - Echange
d'aspirateurs,
cireuses et frigos,
de toute marque
par
Gust. Collaud
Gouttes-d'Or 46
Neuchâtel
Tél. 5 96 89

Secondé par un personnel de 1re force,
Le salon de coiffure GŒBEL
est à même de satisfaire la clientèle la plus exigeante.
Croix-du-Marché
Trésor 1 - Tél. 5 21 83

Escargots d'Areuse
Dégustation tous les jours
jusqu'à 22 heures

La friture mayonnaise
au Pavillon
des Falaises

LE RASAGE LE PLUS VITE DU MONDE...
NE COÛTE PLUS QUE FR. 96.-

SEUL REMINGTON POSSÈDE DES ROULEAUX-SUPPORTS, GARANTIE D'UN RASAGE EN PROFONDEUR — RAPIDE — NET — PARFAIT!

Le rasage éclair du Remington Rollectric vous donne en moins de rien une peau lisse et souple – si parfaitement nette et si vite que seule la supériorité de la tête de coupe Remington est capable de cet exploit!

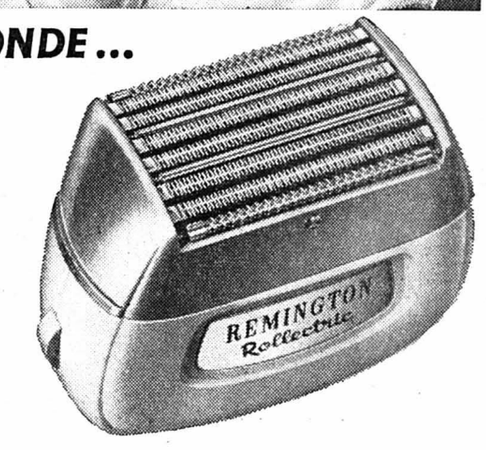

Remington
Rollectric
Le plus parfait des rasoirs — parat —
en vente seulement chez le spécialiste

Avec 3 têtes jumelées.
Commutateur triple-volt pour toutes les tensions entre 110 et 240 volts.

Belles occasions

A vendre pour cause de départ : 1 ameublement de salon Louis XV; 1 salle à manger, composée de 1 buffet de service, 1 table à rallonges, 6 chaises; 1 bibliothèque, 1 table de milieu, 1 cuisinière à gaz, 1 table de cuisine et tabourets ; divers peintures et tableaux, lustres, articles de ménage, etc. S'adresser à Mlle Anna Hofstetter, Côte 113, tous les jours de 14 h. à 20 heures. Revendeurs s'abstenir.

A vendre
POUSSETTE
moderne. — S'adresser à Joseph Menoud, fbg du Lac 8, dès 18 heures.

A vendre
pousse-pousse - poussette
« HELVÉTIA », bon état. Châtelard 6, Peseux, 1er étage, droite.

A vendre
ENREGISTREUR
« Mediator » 1958, 3 vitesses, bande magnétique, état de neuf. Payé Fr. 850.—, cédé Fr. 520.—, avec micro et 3 bobines. Tél. 5 55 18.

A VENDRE
1 sommier à ressorts sur pieds, à 1 place, avec matelas en crin animal, un trois-coins, ainsi qu'un petit char, le tout en parfait état. S'adresser : Pierre-qui-Roule 9, 3me étage, à droite.

AVIS DIVERS

PRÊTS
Service de prêts S. A.
Tél. (021) 22 52 77
Lucinge 6, Lausanne

Dame française de 52 ans, veuve, seule, désire connaître monsieur en vue de
mariage
Adresser offres écrites à P. W. 7111 au bureau de la Feuille d'avis.

Mesdames !
Toutes vos vieilles lampes sont réparées et remises à neuf
à des prix imbattables

Dans notre atelier
Au Chiffon
vous trouverez tout ce qu'il faut et, pour peu d'argent, vos lampadaires, lustres, plafonniers et toutes autres lampes seront transformés à merveille. Renseignez-vous sans engagement : **Au Chiffon, Mme Junod, Parcs 98, Neuchâtel, tél. 5 53 17.**

LA FRANCE EST FLEURIE, VISITEZ LA FRANCE

Vacances paisibles au cœur de la France

LE POITOU ET LE PÉRIGORD
Paradis des enfants
Bonheur des pêcheurs
Enchantement des gastronomes

Calme - Détente - Santé

TRISERVICE-GENÈVE

RENSEIGNEMENTS : « FRANCE » BAHNHOFSTRASSE 16, ZÜRICH. TEL. (051) 25 21 22
« FRANCE » RUE DU MONT-BLANC 3, GENÈVE. TÉL. (022) 32 86 10

Avant le voyage Shell Touring Service

Service gratuit
Cartes de demande auprès des garages Shell

Nous payons
5¾%
d'intérêt ferme
pour tous capitaux à partir de 2000 francs. Demandez renseignements détaillés sans engagement.

La Financière Industrielle S.A.
Talstrasse 82, Zurich 1 Tél. (051) 27 92 93

FOIRE DE PARIS
1er MAI 18 MAI 1959
Carrefour mondial des affaires
25 % de réduction
sur les chemins de fer français
Renseignements : Chambre de commerce française, rue du Rhône 6, Genève, et ses délégations de Lausanne, Bâle, Zurich, Lugano, ainsi qu'auprès des services du conseiller commercial de l'Ambassade de France à Berne.

LES CLIENTS LE DISENT !

Notre choix en tables, sièges, chaises longues, pliants et parasols est le plus complet Tous les jours jusqu'à 19 h. 30, vous pouvez admirer ces mobiliers présentés dehors sur une surface de 200 m²

TOSALLI - COLOMBIER - Téléphone 6 33 12
Avenue de la Gare
EST À L'AVANT-GARDE

La Cave Neuchâteloise
Tél. 5 85 88
Terreaux 7
★★★

Aujourd'hui la poularde pochée au riz
sauce suprême

Ne transformez pas votre
immeuble
sans consulter
ACTIVIA
bureau d'architecture, Neuchâtel

LEÇONS DE FRANÇAIS
Cours pour étrangers
Leçons de latin
PROFESSEUR
Mademoiselle M. Perregaux
Faubourg de l'Hôpital 17 - Tél. 5 38 48

Assurez-vous à la

CAISSE MALADIE ET ACCIDENTS CHRÉTIENNE SOCIALE SUISSE

En application de la loi neuchâteloise sur l'assurance maladie, les enfants en âge de scolarité obligatoire doivent être assurés auprès d'une caisse maladie pour la couverture des frais médicaux et pharmaceutiques. L'Etat prend à sa charge le 50 % de la prime.

Les adultes de condition modeste qui adhèrent à une caisse maladie reçoivent de l'Etat le 50 % de la prime.

La Caisse maladie et accidents chrétienne sociale suisse a plus de 400,000 MEMBRES dont près de 14,000 dans le canton de Neuchâtel, répartis dans 15 sections.

En application de la loi, les risques suivants sont couverts :

1. **Pas de finance d'entrée.**
2. **Pas de délai de carence.**
3. **80 % des frais médicaux et pharmaceutiques sans limite de durée.**
4. **Frais d'hospitalisation : Fr. 14.— par jour pour les adultes et Fr. 12.— pour les enfants pendant une durée de 540 jours compris dans une période de 720 jours.**
5. **Assurance complémentaire contre la paralysie infantile.**
6. **Assurance tuberculose, l'indemnité journalière étant payée pendant 1800 jours dans une période de 7 ans.**
7. **Participation au paiement des traitements spéciaux prévus par la loi.**

Pour tous renseignements, adressez-vous à nos caissiers de section :

Les Brenets :	Urech, instituteur.
Cerneux-Péquignot :	Mme Julie Gauthier.
Cernier :	Mme Marguerite Favre, 7, G.-de-Vergy.
La Chaux-de-Fonds :	Maurice Boillod, 5, rue de la Reuse.
Colombier :	Jacques Piaget, 8, Battieux.
Corcelles-Cormondrèche :	Hélène Cima, 5, la Venelle, Corcelles.
Cressier :	Marcel Michel, facteur retraité.
Fleurier :	Roger Cousin, secrétaire de l'Association paritaire interprofessionnelle.
Le Landeron :	Pierre Cerutti, employé de bureau.
Le Locle :	Paul Paratte, 12, Raya.
Neuchâtel :	Faubourg de l'Hôpital 3.
Peseux :	Mme Louise Guinnard, 23, rue de Neuchâtel.
Saint-Aubin :	Mme Pierre Longaretti, aux Plantées, Gorgier.
Saint-Blaise :	André Chassot, chef mécanicien, chemin des Perrières.
Travers :	Jean Huber, serrurier, rue du Verger.

Informations de toute la Suisse

Session extraordinaire à Berne

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Toute l'évolution actuelle, sur le plan national comme sur le plan mondial, a créé une situation nouvelle dont le chef de la division du commerce, M. Schaffner, a su reconnaître à temps les exigences. Le projet de revision qui était en sommeil depuis des décennies a été soumis à un examen sérieux. Une œuvre menée à chef avec autant de diligence que de clairvoyance a permis de mettre au point une série de textes qui doivent constituer une arme efficace dans les mains de nos négociateurs.

Certes les projets sont complexes. Mais le travail préparatoire des experts et des hauts fonctionnaires facilite singulièrement la tâche du parlement.

Les motifs de la revision

Et M. Reverdin rappelle les motifs de la revision. D'abord nécessité de moderniser une nomenclature archaïque, qui obligeait l'administration à classer sous « travail de reliure » les pochettes d'allumettes. La nouvelle nomenclature, prescrite par la convention de Bruxelles, simplifiera singulièrement les formalités, avantage appréciable on en conviendra.

Ensuite, il fallait adapter le tarif aux nécessités de collabortion internationale. A ce propos, M. Reverdin justifie l'adhésion de la Suisse au GATT (accord général pour le commerce et les tarifs), adhésion qui nous a obligés à négocier avec les membres de cette association. Les pourparlers ont été difficiles, mais ils ont valu au projet de nouveaux tarifs douaniers, projet gouvernemental encore, de subir avec un succès remarquable l'épreuve du feu.

Souplesse

Venant au tarif lui-même, le rapporteur en montre la souplesse. Ce tarif peut être, en effet, remanié en tout temps, soit de manière autonome, soit par des négociations. Il n'a donc rien d'intangible.

Toutefois, les droits n'ont pas été fixés au hasard. Ils résultent d'une longue étude et les auteurs du projet ont fait un travail minutieux d'harmonisation. Si, en théorie, le parlement a le droit de bouleverser le projet, une assemblée composée en grande majorité de profanes en saurait prétendre raisonnablement réduire à néant l'œuvre des experts, élaborée avec un remarquable souci d'équilibre.

C'est ce qu'a compris la commission qui s'est efforcée de maintenir ce même équilibre. Elle s'est gardée de tout protectionnisme excessif, comme aussi d'une défense unilatérale et démagogique du consommateur. A la commission, l'esprit de conciliation a pu prévaloir d'autant plus facilement que le projet n'a pas un caractère fiscal. Certes, la Confédération encaissera, pendant quelques années, des recettes supérieures à celles que lui valent le tarif actuel, mais avec le temps, lorsque se développera la politique d'intégration économique, il faudra, comme nos partenaires, réduire les droits fixés aujourd'hui et, de ce fait, les recettes diminueront.

En conclusion, les rapporteurs rappellent que le nouveau tarif répond aux exigences impérieuses de la politique commerciale. Sans plus perdre de temps, nous devons doter notre pays d'un instrument moderne qui lui permettre d'assumer le développement de son économie et de maintenir le plein emploi. C'est une gageure de soumettre un tel projet à la procédure imposée par la démocratie directe. Mais cette gageure sera tenue si le parlement et le peuple ne considèrent, en l'occurrence, que l'intérêt général.

Onze orateurs compléteront, dès mardi matin, l'exposé des rapporteurs et nous donneront un avis dont, sans aucun doute, le pays tout entier tirera le plus grand profit. G. P.

CHRONIQUE RÉGIONALE

RÉGIONS DES LACS

ESTAVAYER
Au tribunal criminel

Le tribunal criminel de la Broye à Estavayer-le-Lac a jugé une affaire d'attentat à la pudeur des enfants. Deux individus, âgés de 24 et 54 ans, avaient attiré un garçon de 12 ans dans la chambree du second et s'étaient livrés à des actes impudiques. Après avoir avoué, au cours de l'enquête, leurs agissements, ils étaient revenus sur leurs déclarations, prétendant avoir fait leurs aveux sous le coup de menaces. Mais ils sont revenus par la suite sur leurs dénégations et reconnu les accusations portées contre eux. Ils ont été condamnés à huit mois de prison. Le sursis qui leur a été accordé est subordonné au paiement d'une indemnité de 2000 francs à leur victime.

A LA FRONTIÈRE

PONTARLIER
Les grévistes de l'usine Dubied se prononcent pour la poursuite du mouvement

De notre correspondant du Doubs :

La journée d'hier a été fertile en contacts. Le docteur Henriet, sénateur du Doubs depuis la veille, est venu s'entretenir à Couvet avec M. Cornaz, directeur général de Dubied, qui lui a confirmé la position patronale. M. Persenot, directeur de l'usine de Pontarlier, a eu une entrevue avec le sous-préfet qui a ensuite reçu les délégués ouvriers. Il leur a fait la proposition suivante : si, entrant en relation avec M. Cornaz, j'obtenais de lui, en plus de ce qu'il a déjà consenti, l'assurance que la parité entre les salaires masculin et féminin sera effective d'ici la date des congés, les grévistes accepteraient-ils de reprendre le travail ? On comprend que ce point particulier de la parité des salaires tienne à cœur aux représentants du gouvernement, puisqu'il s'agit là de l'application d'une loi datant de 1946.

Les délégués ont promis de poser la question aux grévistes au cours de la réunion d'information où ils étaient 450. Pour accroître le caractère démocratique de cette consultation, il fut admis qu'elle se ferait à bulletins secrets, et non à main levée. Ce test était capital. Si la moindre lassitude s'était fait jour dans les rangs des grévistes, elle aurait eu le moyen de s'exprimer là et de dégager anonymement sans risque une majorité en faveur de la reprise. Or, il n'en fut rien : plus de 400 grévistes se prononcèrent pour la poursuite du mouvement, et moins de 40 pour la reprise du travail.

On a noté depuis quelques jours une certaine effervescence du côté de la gendarmerie dont les effectifs auraient été sensiblement renforcés ; mais les forces de l'ordre, en tout état de cause, n'interviennent qu'en cas d'incident. On peut donc dire qu'à l'exception de quatre ou cinq gardiens de la paix patrouillant devant les grilles de chez Dubied, à l'heure théorique d'entrée des ouvriers, pour assurer symboliquement la liberté du travail (précaution inutile puisque personne ne désire entrer) les représentants de l'ordre se tiennent volontairement à l'écart.

Dernière heure sportive

Les basketteurs neuchâtelois battus à Bienne

(FAN) Hier soir à Bienne, dans un match comptant pour le championnat suisse de ligue B, les basketteurs locaux recevaient l'équipe de Neuchâtel. Ce fut un match équilibré, ardemment disputé que les Biennois gagnèrent de justesse par 53-52 (27-25). Les Neuchâtelois furent une fois de plus imprécis dans leurs tirs alors que les Biennois eurent la chance de bénéficier des services du Hongrois Meygeri qui fut l'artisan principal de leur succès. Disons encore que l'arbitrage fut déficient, ce qui contribua à rendre nerveux les joueurs. De sorte que ce match se termina dans une ambiance houleuse ! Les Neuchâtelois jouèrent dans la formation suivante :

Lambelet, Martini, Röthlisberger, Madianof, Monnier, Schumacher. Allanfranchini et Robert.

GRENADE. — Tour cycliste d'Espagne ; 4me étape Séville-Grenade (243 km.) : 1. Bahamontes (Esp) 6 h. 18' 22" — 2. Manzaneque (Esp) 6 h. 19' 15" — 3. Gomez del Moral (Esp) 6 h. 19' 16" — 4. Suarez (Esp) 6 h. 20' 33" ; 5. Galdeano (Esp) 6 h. 21' 30" — 6. Rohrbach (Fr) 6 h. 21' 41" — 7. van Looveren (Be) 6 h. 21' 53" — 8. Campillo (Esp) 6 h. 21' 59" — 9. Boni (It) même temps — 10. Jimenez Quilez (Esp) 6 h. 22' — 11. Otano (Esp) 6 h. 22' 03" — 12. van Meenen (Be) 6 h. 22' 04" — 13. Barrutia (Esp) 6 h. 22' 08" — 14. Busto (Fr) — 15. van Looy (Be) — 16. Karmany (Esp) — 17. Iturat (Esp) — 18. San Emeterio (Esp) — 19. Vloeberg (Be) — 20. Rivière (Fr) tous même temps que Barrutia.

L'Espagnol Karmany conserve la première place du classement général.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Directeur : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef du journal : René Braichet

Armée suisse

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

On sait que les projets du département militaire sont réunis dans un document dénommé le « Livre vert ». Dans la décision prise lundi matin, certains commentateurs croient découvrir ce qu'en style parlementaire on appelle un « renvoi ». Le département militaire serait prié de remettre l'ouvrage sur le métier et de formuler de nouvelles propositions.

Ce serait peut-être forcer le sens de cette décision. Retenons d'abord qu'au Conseil fédéral, il y a accord sur le principe. La neutralité, telle que l'a définie M. Petitpierre, tout récemment encore, à Vienne, ne se conçoit pas, dans la conjoncture politique actuelle, sans une armée instruite et équipée selon les exigences d'une technique militaire en pleine évolution.

Toutefois les possibilités, pour un petit pays, de « suivre le mouvement » ont des limites et il semble bien que les plans du département militaire ont fixé ces limites un peu trop loin, puisque le Conseil fédéral a demandé qu'on lui soumette des solutions moins onéreuses « à titre comparatif », précise le communiqué. Qu'est-ce à dire, sinon que le collège gouvernemental, avant de se déterminer, désire examiner si l'on ne peut pas, à moins de frais, parvenir à une adaptation qui, sans avoir l'ampleur de la réorganisation dont rêve le département militaire, offrirait des garanties suffisantes quant à la valeur combative de l'armée.

Il faudrait demander un effort supplémentaire au contribuable

Quoi qu'il en soit, on [illegible] tenir pour certain que pendant [illegible] prochaines années, en tout cas pe[illegible]oute la durée de l'actuel régime f[illegible]cier — et l'impôt de défense nationa[illegible], comme l'impôt sur le chiffre d'affaires n'est inscrit que pour six ans dans la constitution — le budget militaire dépassera très sensiblement les 800 millions fixés pour les « dépenses normales ». Dans ces conditions, les recettes actuelles ne suffiront plus et il faudra demander un effort supplémentaire au contribuable. Avant de recourir à une telle mesure, avec toutes ses conséquences politiques, le Conseil fédéral doit avoir la certitude que les charges imposées se justifient pleinement d'une part, d'autre part qu'elles restent supportables pour l'ensemble de l'économie. Apparemment, la lecture du « Livre vert » ne l'a pas encore amené à cette conviction. Il a donc le devoir de demander des propositions alternatives dont la réalisation pourrait, sans compromettre la défense nationale, augmenter les chances «psychologiques» du projet de réorganisation.

Car il ne faut pas l'oublier, le gouvernement, dans son ensemble, ne peut négliger l'aspect politique d'un problème de cette importance. Il ne doit pas se laisser guider par les seules considérations techniques. G. P.

SERVICE SOIGNÉ - AMBIANCE AGRÉABLE
restaurant de la GRENETTE
PLACE DE LA CATHEDRALE
ROGER MOREL FRIBOURG
RESTAURATEUR Matadi EXPO 58 BRUXELLES

GENÈVE

Comment Richard Bauer a tué son beau-père

Les aveux de la femme du criminel

GENÈVE, 27. — Le 2 avril, le juge d'instruction avait fait arrêter Richard Bauer, 27 ans, et sa femme Josette, 23 ans, et les avait fait écrouer à la prison de Saint-Antoine, sous la prévention d'assassinat sur la personne de M. Léo Geisser, industriel, père de Mme Bauer. Assassinat qui avait été perpétré la nuit du 9 novembre 1957. Après les avoir gardé trois semaines au secret, le juge d'instruction vient de lever cette mesure de rigueur, lundi en fin d'après-midi, après avoir procédé à la confrontation des deux époux.

On sait qu'une semaine après son incarcération, Richard Bauer avait reconnu avoir tué lui-même et seul son beau-père. En revanche, sa femme avait toujours contesté toute participation comme aussi d'avoir connu qui avait assassiné son père. Elle a reconnu qu'elle avait eu connaissance des intentions de son mari, mais qu'elle n'y avait pas attaché d'importance. Elle a reconnu aussi que le soir du crime, lors du retour de son mari au foyer conjugal, celui-ci lui avait annoncé le forfait qu'il venait de commettre à l'aide d'un poignard et d'une matraque de sa fabrication. A ce moment-là, étant donné que le mari avait un œil tuméfié (car la victime avait eu quelques instants pour se défendre), les époux décidèrent d'un commun accord de simuler une scène de ménage, avec échange de coups. On s'arrangea de telle manière que Mme Bauer portât, elle aussi, des ecchymoses au visage. Le veston taché de sang du mari fut débité en tout petits morceaux dispersés le lendemain sur la route de Suisse.

C'est à bord d'un scooter qu'il avait volé que Richard Bauer s'est rendu jusqu'aux abords de la villa de son beau-père, pour y commettre son forfait. De la villa, il avait ensuite regagné Pinchat sur le même scooter qu'il avait ensuite abandonné non loin de son domicile. En cours de route, il avait pris la précaution de jeter le poignard dans l'Arve où on ne l'a pas retrouvé. En revanche, il avait oublié sur les lieux la matraque et une lampe de poche.

On a appris aussi que Richard Bauer, peu avant le crime, s'était rendu à Marseille pour y acheter un revolver à un Nord-Africain, mais qu'il avait renoncé à utiliser cette arme à feu. C'est à Marseille aussi qu'il s'était procuré le poignard du crime.

L'instruction va maintenant pouvoir se poursuivre contradictoirement en présence des avocats. On procédera ces prochains jours sur les lieux à une reconstitution du crime.

Conférence sur l'arrêt des essais nucléaires
Propositions soviétiques

GENÈVE, 27. — Les délégations anglo-américano-soviétique ont adopté un projet d'article du traité sur les obligations ayant trait à la coopération des parties avec l'organisation de contrôle, indique le communiqué publié à l'issue de la 83me séance de la conférence sur l'arrêt des essais d'armes nucléaires. Le communiqué signale que la délégation soviétique a fait distribuer en tant que documents de la conférence, les textes des lettres adressées par le président du conseil des ministres de l'U.R.S.S. au président des Etats-Unis et au premier ministre du Royaume-Uni, le 23 avril dernier, en réponse aux messages qu'ils lui avaient adressés le 13 avril.

La délégation soviétique a présenté une proposition tendant à ce qu'un accord intervienne sur la mise en œuvre annuelle d'un certain nombre d'inspections prévues à l'avance tant sur le territoire de l'Union soviétique que sur les territoires des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de leurs possessions.

Enfin, le communiqué ajoute que la délégation des Etats-Unis a présenté un projet d'article du traité sur le budget et les finances de l'organisation.

VAUD

Tué par une auto

MORGES, 27. — Lundi à 1 h. 30 du matin, une automobile qui roulait dans la direction de Saint-Prex, a atteint et tué net à Morges, M. Vincent Gallaz, 55 ans, employé dans un pensionnat de Tolochenaz.

Pour deux nouveaux bateaux sur le lac de Neuchâtel

LAUSANNE, 27. — Le Conseil d'Etat vaudois demande l'autorisation d'accorder à fonds perdu une subvention de 50.000 francs à la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat S.A. pour l'achat de deux bateaux. Il demande en outre l'autorisation de passer la convention nécessaire avec la Confédération, les cantons et les villes intéressées, après ratification par le Conseil fédéral du plan financier relatif au coût des bateaux et aux subventions que la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat S. A. doit recevoir des pouvoirs publics.

Le crédit de 50.000 francs sera prélevé sur le fonds d'entraide aux compagnies privées de chemin de fer et de navigation et ne sera entièrement versé qu'après la livraison des bateaux.

La raffinerie de pétrole se construira probablement à Collombey

(c) Il est maintenant de moins en moins certain qu'une raffinerie de pétrole se construira à Aigle. Le conseil d'administration des Raffineries du Rhône S.A. vient de décider que la raffinerie sera implantée à Collombey sur le territoire valaisan. L'entente Vaud-Valais, scellée il y a quelques semaines, prévoyait une équitable répartition des industries entre les deux cantons, la raffinerie elle-même n'étant qu'une partie — importante il est vrai — d'un vaste complexe industriel. Aigle recevra en échange l'industrie thermique, la raffinerie des huiles lourdes et les dépôts. A première vue, le partage semble équitable.

La décision du conseil d'administration des raffineries du Rhônes S. A. doit encore cependant être soumise à l'approbation d'un conseil formé de membres des gouvernements vaudois et valaisan. Rien ne semble pour l'instant s'opposer à un tel plan.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Après la réponse de M. Khrouchtchev aux propositions de M. Eisenhower

LONDRES S'EXPLIQUE sur « l'idée » de M. Macmillan

LONDRES, 27 (A.F.P.). — Le porte-parole du Foreign Office a confirmé hier officiellement que le premier ministre, M. Harold Macmillan, avait suggéré à M. Khrouchtchev, lors de son voyage à Moscou, la possibilité de conclure un accord limité concernant le contrôle réciproque des éventuelles explosions nucléaires.

Le porte-parole a souligné qu'il s'agissait simplement d'une « idée » et non pas d'une proposition proprement dite. Dans les milieux autorisés britanniques, on se montre quelque peu irrité par le fait que M. Khrouchtchev ait choisi de révéler publiquement cette « idée » et on n'écarte pas l'impression que le chef du gouvernement soviétique ait voulu susciter des difficultés entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. En effet, l'idée de M. Macmillan n'a pas été bien accueillie à Washington.

Précisions de M. Selwyn Lloyd

LONDRES, 27 (A.F.P.). — M. Selwyn Lloyd, ministre britannique des affaires étrangères, a ouvert hier un débat qui allait être dominé par le « plan » de M. Macmillan.

« Les Etats - Unis, tout comme l'U.R.S.S. ont été intéressés par l'idée du premier ministre », a affirmé M. Selwyn Lloyd, qui a cependant précisé qu'indépendamment de ce plan, le gouvernement britannique préférait un accord général sur l'arrêt des expériences nucléaires.

A défaut d'un tel accord, a poursuivi le ministre, une solution de rechange limitée — par exemple l'interdiction de procéder à des explosions à moins de 50.000 mètres d'altitude — serait acceptable par le gouvernement de Londres.

« Pour sortir de l'impasse créée par le droit de veto sur les inspections, a dit M. Lloyd, nous avons suggéré lors de nos entretiens de Moscou, que chacune des deux parties devrait avoir le droit de faire effectuer chaque année un certain nombre d'inspections. Les dirigeants de l'U.R.S.S. craignent que des inspections trop fréquentes ne permettent d'organiser un réseau de renseignements militaires en territoire soviétique. Nous estimons, quant à nous, que de telles craintes pourraient être dissipées par un système d'inspections numériquement limitées. »

M. Selwyn Lloyd a enfin condamné les divers plans de dégagement proposés par l'opposition. « Tous nos alliés de l'Otan, a-t-il dit, rejettent cette idée.

M. Eisenhower est déçu

WASHINGTON, 27 (A.F.P.). — Le président Eisenhower et le secrétaire d'Etat Herter ont exprimé lundi leur déception du fait que le premier ministre soviétique Khrouchtchev ne s'est pas montré disposé à prendre des mesures pratiques et immédiatement réalisables en vue de la suspension des essais nucléaires comme l'a proposé le président des Etats-Unis, le 13 avril, au chef du gouvernement soviétique, a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche.

Le successeur de Mao Tsé-toung

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Au 7me congrès du parti, lorsque la guerre touche à sa fin et que les communistes se préparent à la conquête du pouvoi, Liu Shao-chi figure parmi les promoteurs des nouveaux statuts du parti « modifiés dans l'esprit marxiste léniniste ».

Au début du règne communiste, de 1949 à 1953, Liu Shao-chi est vice-président du gouvernement de Mao Tsé-toung. Mais il n'abandonne pas pour autant sa vocation syndicaliste et assume simultanément les fonctions de vice-président de la fédération syndicale mondiale (pro-communiste).

Doctrinaire intransigeant, M. Liu Shao-chi démasque en 1954 M. Kao-Kang, le premier personnage de la Mandchourie, et provoque sa disgrâce. La même année, il devient président du comité permanent (organe exécutif) de l'assemblée nationale.

A deux reprises, en 1951 et en 1954, pendant que le président Mao Tsé-toung était souffrant, il le remplace dans ses fonctions. Enfin, le 28 septembre 1956, au 8me congrès du parti, Liu Shao-chi — élu vice-président du comité central et confirmé comme membre du praesidium du politburo — présente le rapport moral du comité central à la place de Mao Tsé-toung absent.

Ses ouvrages les plus connus

Durant les années de lutte contre Tchang Kaï-chek et la guerre contre le Japon, Liu écrit plusieurs ouvrages théoriques, dont les plus connus sont « Sur le parti », « Comment être un bon communiste ». Mais son œuvre maîtresse est « Internationalisme et communisme », paru en 1948, qui détermine les lignes directrices de la politique étrangère de la Chine communiste.

Election des vice-présidents

Mme Soon Tchin-lin et M. Tung Pi-wu, président de la Cour suprême, ont été élus vice-présidents de la République populaire chinoise.

Mme Soon Tchin-lin est la veuve du docteur Sun Yat-sen et la sœur aînée de Mme Tchang Kaï-chek.

Quant à M. Tung Pi-wu, il est l'un des plus vieux dirigeants de la Chine communiste : il est âgé de 73 ans.

M. Chou En-lai réélu

L'agence Chine nouvelle annonce que M. Chou En-lai a été réélu lundi au poste de président du Conseil des ministres de la République populaire chinoise par l'Assemblée nationale.

Le dalaï-lama et le panchen-lama ont été réélus par l'Assemblée nationale chinoise, vices-présidents du comité permanent du parlement chinois.

Le comité permanent du parlement chinois, dont le maréchal Chu Teh, actuel vice-président de la République populaire chinoise, a été nommé président en remplacement de M. Liu Shao-chi, qui devient chef de l'Etat, est l'organe directeur de l'Assemblée nationale chinoise.

PANAMA

Le chef de l'invasion serait Arias

PANAMA, 27 (Reuter) .— Le gouvernement panaméen a publié un communiqué dans lequel il déclare que trois des révolutionnaires qui ont débarqué au Panama et qui ont pu être capturés ont déclaré lors de leur interrogatoire que le chef suprême de l'invasion de Panama était Roberto Arias, mari de la ballerine britannique Margot Fonteyn. Ils ont affirmé que le groupe de débarquement était composé de 35 hommes et d'une femme qui avaient quitté Cuba le 19 avril.

Des témoins oculaires de Panama rapportent que les envahisseurs leurs avaient déclaré qu'ils étaient envoyés par le premier ministre cubain Fidel Castro afin de libérer le Panama.

Démenti cubain

CIUDAD DE PANAMA, 27 (A.F.P.). — Le gouvernement de Cuba est « le premier à condamner » l'initiative prise par un certain nombre de ressortissants cubains en vue de troubler la paix à Panama, déclare en substance, dans un communiqué publié hier, M. Ricardo Riano Jauna, chargé d'affaires cubain qui dément que cette initiative ait été patronnée par les autoritté de son pays.

Des arrestations

PANAMA, 27 (A.F.P.). La garde nationale panamienne a procédé à l'arrestation de dirigeants politiques de l'opposition afin de déterminer s'ils ont pu être impliqués dans le récent débarquement de ressortissants cubains sur le territoire du Panama.

EN ARGENTINE, le gouvernement vient d'interdire les activités du parti communiste, en le déclarant illégal.

Parlement français

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Désormais l'assemblée devra d'abord délibérer sur les textes législatifs préparés par le Conseil des ministres. Le travail parlementaire y gagnera en clarté et en efficacité, et comme par ailleurs la constitution donne aux députés le droit de refuser leur confiance au gouvernement, on ne pourra pas dire non plus que la représentation populaire est d'avance condamnée à jouer un rôle de soliveau.

M. Debré dispose d'une solide majorité

Il reste malgré tout qu'une crise sera plus difficile à ouvrir aujourd'hui qu'hier, et cela pour deux raisons, la première étant le droit de dissolution qui appellera le pays à trancher un conflit insoluble entre le gouvernement et les députés, le second la nécessité pour l'opposition de faire voter à la majorité absolue une motion de censure refusant la confiance au gouvernement sur un projet déterminé.

Or, comme à l'heure présente, tout au moins, le gouvernement dispose d'une majorité cohérente et solide, et que même dans l'opposition non communiste on ne discerne aucun désir de compliquer la tâche de M. Debré, on voit que le premier ministre n'a aucune raison de redouter cette rentrée parlementaire.

L'élection du président du Sénat

Au Sénat, c'est l'élection du président qui tient la vedette. M. Gaston Monnerville, radical, président sortant, briguera pour la 14me fois le fauteuil qu'il a si brillamment occupé dans le précédent régime. Soutenu par ses amis du centre-gauche, épaulé par les sénateurs socialistes, très bien en cours chez les U.N.R., M. Gaston Monnerville paraît devoir prendre le meilleur contre une éventuelle candidature modérée. La droite pourtant aurait bien voulu, elle aussi, avoir une grande présidence. Elle envisage pour le principe, tout au moins au premier tour, de proposer au choix des nouveaux sénateurs, soit M. Portman (Gironde), soit M. Boutemy (Seine-et-Marne).

Quels que soient les mérites de ces deux personnalités, elles ne semblent pas en mesure d'empêcher M. Monnerville d'être réélu au poste de président du Sénat. Cela est souhaitable d'ailleurs, M. Monnerville étant homme d'expérience, d'un patriotisme éprouvé et que n'aveugle aucune passion partisane, ainsi qu'en témoigne la position courageuse qu'il a su prendre en mai dernier quand, tout radical qu'il était, il fut le premier à préconiser un appel au général de Gaulle.

M.-G. G.

Nehru et le Tibet

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Ce fut le fait d'un petit groupe d'irresponsables de Bombay.

Profondément affligé

» Il ne m'appartient pas, a poursuivi M. Nehru, de lancer un semblable appel aux leaders, à la presse et au peuple chinois. Tout ce que je puis dire est que je fus profondément affligé par le ton des commentaires et des accusations portées contre l'Inde par des responsables chinois. Ils ont utilisé le langage de la guerre froide, sans considération pour la vérité et la bienséance. Ceci est d'autant plus affligeant lorsqu'il s'agit d'une grande nation ayant des milliers d'années de culture derrière elle et connue pour son attitude modérée et courtoise.

Regrets

» Les accusations portées contre l'Inde sont tellement incroyabes que je trouve difficile d'y répondre. Cependait il convient de souligner que la façon dont nous avons agi dans la question tibétaine prouve suffisamment que l'Inde n'a aucune ambition cachée au Tibet, contrairement aux accusations d'expansionnisme portées à Pékin. C'est pourquoi nous avons fait savoir au gouvernement chinois combien nous regrettions que de tels propos aient été prononcés et spécialement lors de la session du Congrès national du peuple. »

Le premier ministre a rappelé les trois principes de la politique indienne — sécurité de l'Inde, maintien des bonnes relations avec la Chine, sympathie pour le Tibet — et affirme qu'il poursuivrait cette politique. Il a également rappelé que la révolte des Khamps avait débuté il y a plus de trois ans, soulignant que, contrairement aux accusations de Pékin, « Kalimpong n'en était nullement responsable ». Il rappela encore qu'au cours des entretiens qu'il a eus il y a deux ans et demi avec M. Chou En-lai, il avait été précisé que le peuple tibétain était différent du peuple chinois et que l'autonomie devait être donnée à cette province.

Nouvelles attaques chinoises

HONGKONG, 27 (Reuter). — L'agence « Chine nouvelle » rapporte que les députés au Congrès national du peuple, actuellement réuni à Pékin, ont poursuivi lundi leurs attaques contre l'intervention expansionniste de l'Inde dans les affaires intérieures : « L'appui et l'encouragement donnés par certains politiciens indiens à la clique rebelle du Tibet et la publication de la soi-disant déclaration imposée au dalaï-lama constitue un acte barbare d'immixtion — ... Le peuple chinois qui apprécie l'amitié sino-indienne, ne peut garder le silence sur ce point. »

M. Shao Li-ttu, membre de la commission permanente du comité révolutionnaire du Kuomintang, mit les indiens en garde : « Vous avez fait un mauvais calcul. Bien qu'aimant la paix et chérissant l'amitié, les 600 millions de Chinois ne sont pas faibles. Ils ne permettront jamais à des cochons enragés d'enfouir leur groin dans notre magnifique jardin. Pour l'amour de la sauvegarde de la paix et de la coexistence pacifique, j'espère sincèrement que les chefs politiques indiens, en commun avec ceux de la Chine, poursuivront l'application des cinq principes de la coexistence pacifique qui ont fait leur réputation et qu'ils prendront la sage décision de ne pas tomber dans les pièges des impérialistes.

GRANDE-BRETAGNE

Montgomery est parti pour Moscou

LONDRES, 27 (A.F.P.). — Lord Montgomery a quitté Londres hier après-midi par avion pour Paris, première étape de son voyage à Moscou où il doit à « titre privé » s'entretenir avec les dirigeants soviétiques.

Autour du monde en quelques lignes

EN AUTRICHE, le conseiller fédéral Max Petitpierre, chef du département politique, a quitté Vienne lundi matin par avion. Le ministre autrichien des affaires étrangères, M. Figl, notamment, est venu l'accompagner à l'aéroport.

Des conversations sur un accord multilatéral éventuel remplaçant la proposition antérieure de zone de libre échange se sont engagées hier entre l'Autriche, la Suède et la Norvège.

AU VATICAN, l'ancien garde suisse Ruecker, qui blessa le colonel Nunlist, a été transféré de la clinique à la prison centrale de Rome.

EN ALGÉRIE, 102 rebelles ont été tués et 17 faits prisonniers au cours de deux opérations dans l'Algérois et dans le Constantinois.

EN TUNISIE, 16 morts 80 blessés, d'importants dégâts matériels non encore évalués, tel est le bilan provisoire établi à la suite des pluies diluviennes qui sont tombées samedi et dimanche dans la région de Sousse.

AUX NATIONS UNIES, le représentant de l'U.R.S.S., M. Sobolev, a confirmé officiellement que la délégation soviétique ne participerait pas aux travaux du comité spécial de l'O.N.U. sur l'espace cosmique qui a été convoqué pour le 6 mai.

AVIS TARDIFS

Touring Club Suisse
Section neuchâteloise

Samedi 2 mai 1959, à 16 heures, à l'Aula de l'université

Assemblée générale

Les inscriptions pour le souper à Auvernier sont reçues jusqu'au jeudi 30 avril à l'Office du T.C.S., Promenade-Noire 1, à Neuchâtel, tél. 5 10 70.

Seuls les sociétaires ont le droit de participer à ces deux manifestations.

Pour les détails, prière de consulter le « Bulletin » de la Section No 2, du 31 mars 1959.

Etude sanitaire du lac

Le public est avisé qu'un bateau de la S.N.L.N.M. stationnera, pour des sondages, à divers endroits du lac le 28 avril de 7 h. à 21 h. environ.

Le chimiste cantonal.

28 avril

Aujourd'hui

SOLEIL Lever 05.16 Coucher 19.32

LUNE Lever 00.20 Coucher 10.04

AU JOUR LE JOUR

Les C.F.F. à sens unique

Il y a quelque temps, les C.F.F. annonçaient une hausse prochaine de leurs tarifs voyageurs

Or, plus récemment, un communiqué paraissait dans tous les journaux, s'adressant spécialement aux voyageurs de 2me classe.

Il y était dit, entre autres, qu'en cas de manque de place en 2me classe, les voyageurs passant en 1re étaient tenus, sauf autorisation spéciale, de payer le déclassement.

Donc si, par une faute qui ne leur est pas imputable, tous ces «clients» des C.F.F. ne trouvent pas où s'asseoir dans les compartiments qui leur sont réservés et si leurs moyens ne leur permettent pas de passer en 1re classe, ils devront — souvent sur de longs trajets — voyager debout dans les couloirs et sur les plates-formes, littéralement écrasés et sans cesse bousculés, ceci au grand dam de leurs vêtements et de leurs bagages.

Il serait intéressant de savoir, dans ces cas nombreux, quel déclassement les C.F.F. pensent ristourner à tous ces voyageurs qui avaient droit à une place assise.

NEMO.

LE MENU DU JOUR

Soupe de Compiègne
Charcuterie diverse
Pommes nouvelles rôties
Salade mêlée
Ananas au kirch

. et la manière de le préparer

Soupe de Compiègne. — Faire frire à la casserole dans du beurre des oignons hachés fins. Préparer un roux à la farine grillée, ajouter les oignons et mouiller avec du vin blanc préalablement chauffé. Faire bouillir, ajouter un gros morceau de beurre et verser sur de fines tranches de pain saupoudrées de fromage râpé.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 21 avril. Stuck, Paul-Christian, fils de Paul, brasseur à Neuchâtel et de Jeanne-Rosina, née Schweizer. 23. Mougin, Sylvie-Gabrielle, fille de Roger-Robert, décolleteur à Dombresson, et de Josette-Ida, née Huguenin-Virchaux; Polese, Giovanni-Sergio, aide-cuisinier à Cortaillod, et de Marguerite-Henriette, née Pellet; Fiorini, Silvina, fille de Palmarino, garçon d'office à Neuchâtel, et de Santa-Elisabetta, née Pietrobon. 24. Grisel, Anne-Laurence, fille d'Alain-François, représentant à Neuchâtel, et de Denise, née Querry; Chappuis, Olivier-Robert, fils de René-Henri-Maurice, commerçant à Neuchâtel, et de Madeleine-Edith née Freymond; Romanens, Frédéric, fils de Jacques-Daniel, commerçant à Colombier, et de Michelle-Suzanne, née Müller.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 17 avril. Martenet, Léon-Alexandre, chef de publicité, et Favre Georgette-Madeleine, les deux à Genève. 25. Pasche, Bernard-Louis, employé de bureau, et Perrenoud, Mirielle-Marguerite, les deux à Neuchâtel; Bellenot, Jean-Pierre, constructeur naval, et Gerber, Henriette-Jeanne-Emma, les deux à Neuchâtel. 27. Tribolet, André, employé de banque à Neuchâtel, et Spiegelberg Suzanne, à Riehen; Honsberger, Sully-Jean-Claude, chef de fabrication à Hauterive, et Pellaton, Eliane-Marguerite, à Neuchâtel; Schenker, Pierre, mécanicien, et Albisser, Eveline-Carmen, les deux à la Chaux-de-Fonds.

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la
Caisse cantonale d'assurance populaire
NEUCHATEL, rue du Môle 3

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 27 avril. Température : moyenne : 12,1 ; min. : 7,6 ; max. : 17,1. Baromètre : moyenne : 715,5. Eau tombée : 0,9. Vent dominant : direction: sud-ouest; force : modéré à assez fort. Etat du ciel : couvert à nuageux, pluie depuis 20 h. 30.

(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)
Hauteur du baromètre réduite à zéro

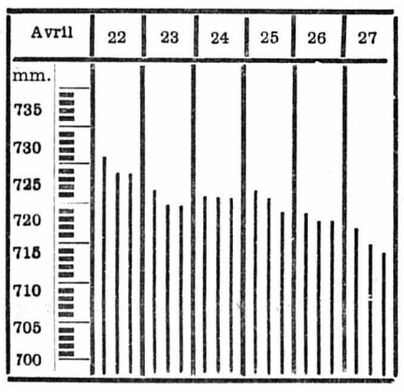

Niveau du lac du 26 avril 1959 : 429.40
Niveau du lac du 27 avril à 7 h.: 429.40

Prévisions du temps. — Valais, nord des Alpes, nord et centre des Grisons : à part quelques éclaircies locales, ciel couvert. Par places précipitations Températures peu changées, comprises entre 10 et 15 degrés dans l'après-midi. En montagne vent modéré à fort du sud à sud-ouest. Sur le Plateau, vent du sud-ouest soufflant par moments en rafales demain.

Naissances

Madame Lydia BARBEY, Madame Berthe FISCHER, Monsieur Georges DREYER, Monsieur et Madame Willy FISCHER ont la joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur arrière-petit-fils, petit-fils et fils,

Jean - François

27 avril 1959

Clinique du Crêt Saars 27

CHRONIQUE RÉGIONALE

A LA SALLE DES CONFÉRENCES

L'Orchestre du Mozarteum de Salzbourg

dirigé par B. Paumgartner

Nous avons rarement vu un public aussi enthousiaste. Il y avait certe de quoi : cet admirable concert n'appelle évidemment aucune « critique » mais suggère tout au plus quelques considérations sur un chef et un ensemble qui sont sans doute à l'heure actuelle, les plus authentiques détenteurs de la tradition mozartienne.

En quoi les interprétations de l'orchestre du Mozarteum l'emportent-elles si souvent sur celles de tant d'ensembles réputés ? Je pense que cela tient au premier chef à l'extraordinaire entente qui règne entre ces musiciens. Je ne parle pas ici seulement de cette précision rythmique, aujourd'hui monnaie courante et que bien d'autres orchestres possèdent au même degré, mais bien de cette unité expressive, autrement plus difficile à réaliser, qui nous porte à croire que tous les musiciens ont la même âme, la même sensibilité. C'est ici le cas : les bois, les cuivres parlent le même langage que les cordes, ont le même phrasé, cette même façon de chanter qui rappelle le mot de Wagner disant que les instruments dans l'orchestre de Mozart ont une « voix humaine ».

Et c'est bien cette entente expressive qui permet cette liberté apparente, ce naturel, voire cette nonchalance qui conviennent si bien à Mozart et dont B. Paumgartner a le secret. A voir diriger ce bon géant débonnaire, on est vite convaincu que c'est avec ces gestes à la fois vifs et paternels qu'on arrive à rendre avec toute la tendresse requise tous ces « amoroso », « affettuoso » ou « spiritoso » dont sont émaillées les partitions du maître de Salzbourg.

Ne nous y trompons pas : derrière cette nonchalance apparente se cache une mise au point extraordinairement rigoureuse. Rien n'est laissé au hasard : la moindre tenue des contrebasses, l'accompagnement le plus insignifiant des bassons prend ici une valeur expressive, s'intégrant à l'ensemble avec un surprenant accent de vérité.

Le programme nous proposait quatre œuvres appartenant à différentes périodes de l'activité créatrice de Mozart. La brève symphonie en sol K. V. 318 en un seul morceau avec un intermède lent a tout à fait la forme et le caractère d'une ouverture à l'italienne. Notons le rôle considérable des instruments à vent et l'impression de grandeur dramatique qui se dégage de toute l'œuvre.

On sait que de tous les « vents », la clarinette était l'instrument de prédilection de Mozart. Nous lui devons quelques-uns des plus purs chefs-d'œuvre du maître, notamment ce concerto pour clarinette, une de ses toutes dernières compositions. Il n'est guère possible de trouver une œuvre à la fois plus musicale et qui mette plus merveilleusement en valeur les ressources de l'instrument.

Par sa splendide sonorité, d'une douceur incroyable dans l'adagio, par la délicatesse de son phrasé, Aloïs Heine nous en a donné une interprétation d'une étonnante poésie. Version volontairement plus intime, plus « musique de chambre » que celle, solistique et brillante, que l'on entend parfois. Mais version plus conforme sans doute à l'esprit de Mozart, la participation effective du soliste aux ritournelles d'orchestre semblant prouver que le compositeur cherchait moins à opposer la clarinette à l'orchestre, qu'à l'y intégrer.

Les deux œuvres que nous avons entendues en seconde partie furent composées respectivement à l'âge de seize et dix-sept ans. Certes le divertimento K.V. 136 n'offre pas encore la richesse de contrepoint, l'intensité expressive des symphonies postérieures, mais Mozart s'y trouve déjà tout entier, surtout dans l'andante d'une grâce inimitable.

Par ses proportions plus amples, son magnifique menuet qui préfigure celui de la symphonie « Jupiter », l'entraînant « moto perpetuo » de son finale, la symphonie en ut K. V. 200 terminait brillamment un concert qui nous apportait quelque chose de plus précieux et de plus rare que de prestigieuses exécutions : un peu de l'âme même de Mozart.

L. de Mv.

LA VILLE

La prochaine séance du Conseil général

Le Conseil général se réunira lundi 4 mai, à 20 h. 15, à l'hôtel de ville, avec l'ordre du jour suivant :

Rapport du Conseil communal concernant : la construction de vestiaires au Lido du Red-Fish ; la vente d'une parcelle de terrain à la Coudre ; la vente d'une parcelle de terrain au Clos des Orphelins ; l'aménagement du passage des Fausses-Brayes ; la mise en valeur des terrains du Mail ; la consolidation des rives et l'aménagement de terrains de jeux à Serrières.

Motion : de MM. Daniel Liniger et consorts, ainsi conçue :

Les soussignés prient le Conseil communal de bien vouloir renseigner le Conseil général par un rapport circonstancié sur la réponse qu'il envisage de donner au département de l'Instruction publique qui l'a consulté au sujet de la question adressée à l'autorité cantonale par l'Ecole catholique de Neuchâtel, sollicitant à nouveau, malgré des refus antérieurs et en dépit des dispositions légales, la fourniture gratuite du même matériel scolaire que celui délivré aux élèves des écoles publiques, en faveur des élèves en âge de scolarité obligatoire, fréquentant cette institution.

Considérant,

d'une part, l'unité de l'école publique primaire, l'esprit de neutralité absolue au point de vue religieux et la très large tolérance qui y règnent, à telle enseigne que les parents quelles que soient leurs opinions religieuses ou agnostiques, peuvent y envoyer leurs enfants sans avoir à redouter qu'une influence religieuse quelconque soit exercée sur eux ;

d'autre part le privilège infiniment apprécié de la paix confessionnelle dont jouit notre ville et que nous devons à tout prix maintenir en sauvegardant le principe si fécond de l'unité de l'école publique primaire ;

les motionnaires invitent le Conseil communal à ne pas céder à des considérations d'ordre financier, à des pressions inopportunes et à faire preuve de fermeté dans sa réponse pour sauvegarder les principes essentiels qui ont fait jusqu'ici la force et la valeur de l'école publique.

Question : de M. Maurice Challandes, ainsi libellée :

J'ai vu avec intérêt que le service des Travaux publics avait aménagé une agréable baignade au Nid du Crô et au début de la route des Falaises.

Les autres années l'endroit était infesté par des rats qui sont des compagnons indésirables des baigneurs. Il me serait agréable de savoir les mesures que la police sanitaire a prises ou qu'elle entend prendre pour remédier à cet inconvénient qui détruit tous les efforts fait en faveur des baigneurs.

Question : de M. Maurice Challandes, ainsi formulée :

Cette année les vacances de Pâques des différentes écoles de Neuchâtel ont débuté à des époques diverses, soit : l'Ecole de commerce le 26 mars, l'Ecole secondaire régionale le 3 avril, l'école primaire le 8 avril. Le Conseil communal ne pense-t-il pas que cet échelonnement des vacances présente de nombreux inconvénients pour les parents qui ont des enfants dans ces différentes écoles ? Ne pourrait-il pas, dorénavant, s'efforcer de coordonner le début des vacances des différentes écoles de Neuchâtel ?

Suites mortelles d'un triste accident

Le petit Sylvain Bélaz, âgé de 8 ans, est décédé hier à l'hôpital des Cadolles, des suites d'un grave accident de la circulation.

Le 26 février dernier, en effet, l'enfant avait été renversé par une auto, alors qu'il traversait brusquement la chaussée, au carrefour des Fahys et du pont du Mail. Transporté sans connaissance à l'hôpital, le jeune garçon y avait été trépané. Mais en dépit de plusieurs semaines de soins, il n'a pas survécu à ses terribles blessures.

Une voiture contre une motocyclette

Hier à 18 h. 15, un automobiliste neuchâtelois, M. N. S., débouchait du stop du passage du Nid-du-Crô, au moment où survenait, sur la route des Falaises, en direction de la ville, un motocycliste. Une collision s'ensuivit, et le motocycliste, M. Albin Krattinger, légèrement blessé aux deux genoux, fut transporté à l'hôpital Pourtalès par un automobiliste.

VIGNOBLE

CORTAILLOD
Prise de drapeau

(c) Le bat. sap. mot. 31 qui mobilise ces jours aura sa prise de drapeau, avec le concours de la fanfare du village, aujourd'hui 28 avril à 18 h. 30, sur le terrain des Câbles.

VAL-DE-TRAVERS

SAINT-SULPICE
Noces d'or

(c) M. et Mme Paul Clerc-Thétaz ont célébré leurs noces d'or, entourés de leurs enfants, petits-enfants et amis, au cours d'un culte célébré par le pasteur J.-P. Barbier, à leur domicile. La fanfare l'« Union » et le chœur d'hommes l'« Echo de la Chaîne » sociétés dont M. Paul Clerc est membre honoraire, avaient donné un concert au couple, la fanfare avant le culte des noces d'or et le chœur d'hommes, un soir de la semaine passée.

Paul Clerc a participé durant de longues années aux activités du Conseil communal et du Collège des anciens dont il fut longtemps le vice-président.

TRAVERS
La troupe au village

(c) A Travers sont arrivés la cp. cycliste 2 et l'état-major de bataillon. soit 103 hommes. Ils sont cantonnés dans la halle de gymnastique; la cuisine est placée dans le bâtiment postal, les bureaux à l'hôtel de l'Ours et la poste de campagne à la gare.

VAL-DE-RUZ

FONTAINES
Une jeune fille blessée

(sp) La semaine dernière, un automobiliste de Savagnier, M. R. C., circulait sur la route de Landeyeux à Fontaines ayant comme passagère, entre autres, Mlle J. Matthey. Au moment où il s'apprêtait à croiser un groupe de jeunes filles, une voiture automobile pilotée par M. P.-A. B. de Neuchâtel, venant de Fontaines, surgit. Voulant, au dernier moment, éviter le groupe de jeunes filles, le conducteur freina brusquement ce qui fit zigzaguer son véhicule qui dérapa. Il vint heurter la voiture montante. Mlle J. M. se plaignit de douleurs à la tête. Mais ce n'est que deux jours après qu'elle dut avoir recours à un médecin qui diagnostiqua une forte commotion. Elle dût être conduite à l'hôpital de Landeyeux.

Les deux voitures furent endommagées.

CERNIER
De la troupe au village

(c) Vient d'arriver à Cernier, pour y séjourner une quinzaine de jour, la batterie d'E. M. obusier 31 forte d'une centaine d'officiers, sous-officiers et soldats. Les hommes sont cantonnés à la halle de gymnastique.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE
On mobilise

(sp) Lundi, toute la journée, une énorme animation n'a cessé de régner à Payerne, à l'occasion de la mobilisation de nombreuses troupes, qui entrent en service pour leur cours de répétition.

Tarif des abonnements en France à la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

1 an . . . Frf. 6100.—
6 mois . . Frf. 3200.—
3 mois . . Frf. 1650.—

Domicile de souscription :
SOCIÉTÉ CIVILE D'ORGANISATION ET DE PRESSE
6, rue Rabelais, LYON 3me
Compte de chèques postaux
Lyon 3366-31

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS
Un piéton renversé

(c) Lundi, à 18 heures, un jeune cycliste qui circulait le long de l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert, arrivé au carrefour de la rue du Midi, a renversé une passante qui s'apprêtait à traverser la chaussée. La passante a été projetée au sol et blessée au visage.

LE LOCLE
Une fillette se lance contre une automobile

(c) Samedi en fin d'après-midi, une fillette de 6 ans montée sur une trottinette est venue heurter une automobile à la rue Girardet. On craignait une fracture du crâne, mais lundi soir, l'hôpital nous a informé que l'infortunée fillette qui devait commencer l'école lundi matin, souffre d'une forte commotion. Dans quelques jours elle sera sur pied.

Et maintenant l'Eternel mon Dieu m'a donné le repos.
I Rois 5 : 4.

Monsieur Charles-Emile Ducommun, au Locle, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, au Locle et à Bienne ;
Madame Jean Neukomm-Ducommun, au Locle ;
les enfants de feu Henri Amez-Droz-Ducommun, à Neuchâtel et à Vichy ;
les enfants et petits-enfants de feu Jules Ducommun, à la Chaux-de-Fonds, à Lausanne, à Fleurier, à Vevey et à Nyon,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Jules GUBLER
née Berthe DUCOMMUN

leur chère sœur, tante, cousine et parente, enlevée à leur tendre affection, dans sa 81me année.

Neuchâtel, le 26 avril 1959.

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 29 avril.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame et Monsieur Auguste Blatter, au Locle, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille ;
Madame et Monsieur Siméon Robert, à Auvernier, leurs enfants et petits-enfants;
Mademoiselle Germaine Borcard, à Paris ;
les familles Cosandey, Delacour et Huguenin ;
Monsieur Hubert Fasnacht ;
Monsieur Louis Schmutz ;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Hélène COSANDEY
née BORCARD

leur chère sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 70me année.

Neuchâtel, le 27 avril 1959.

Et maintenant l'Eternel mon Dieu m'a donné le repos.
I Rois 5 : 4.

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 29 avril.

Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

Domicile mortuaire : hôpital Pourtalès.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Au revoir cher époux et bon papa. Ton souvenir restera gravé dans nos cœurs.

Madame Yvonne Berger, à Chez-le-Bart ;
Madame et Monsieur Armin Schweizer-Berger et leurs enfants Jacqueline et Béatrice, à Pully ;
Monsieur Philippe Berger, à Chez-le-Bart ;
Monsieur et Madame Auguste Berger, leurs enfants et petits-enfants, à Boveresse ;
Madame Germaine Bourquin-Berger, ses enfants et petits-enfants, à Gorgier ;
ainsi que les familles Berger, parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Philippe BERGER

leur très cher époux, papa, grand-papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami que Dieu a repris à Lui lundi 27 avril dans sa 63me année après une courte maladie supportée avec courage.

Venez à moi vous tous qui vous fatiguez et qui êtes chargés, et moi je vous donnerai du repos.
Mat. 11 : 28.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin le mercredi 29 avril, à 13 h. 30. Culte au temple de Saint-Aubin, à 13 heures.

Départ de l'hôpital de la Béroche, à 13 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Alfred Humbert, leurs enfants et petits-enfants ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Henri Humbert ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Virgile Borel-Humbert ;
les enfants et petite-fille de feu Auguste Rathgeber-Humbert ;
Madame Frédéric Humbert, ses enfants et petits-enfants ;
les familles Virchaux,
ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle
Alice HUMBERT

leur chère et regrettée sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, que Dieu a reprise dans sa 79me année, après une courte maladie.

Saint-Blaise, le 26 avril 1959.

Vous aurez des afflictions dans le monde ; mais prenez courage, j'ai vaincu le monde.
Jean 16 : 33.

L'incinération aura lieu sans suite et dans la plus stricte intimité, mardi 28 avril. Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire : Ruelle des Voûtes 9.

Selon le désir de la défunte, on ne touchera pas et prière de ne pas faire de visites.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Roland Bélaz et leur petite Jacqueline ;
Monsieur et Madame Arthur Tripet, leurs enfants et petits-enfants;
les enfants et petits-enfants de feu Gustave Bélaz ;
les familles parentes;
ont la grande douleur de faire part du décès de leur cher petit

Sylvain

enlevé à leur tendre affection, dans sa 9me année, à la suite d'un tragique accident.

Neuchâtel, le 27 avril 1959.
(Fahys 231)

Que ta volonté soit faite.

L'enterrement, sans suite, aura lieu mercredi 29 avril, à 11 heures au cimetière de Beauregard (entrée sud).

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Et maintenant l'Eternel mon Dieu m'a donné du repos de toute part.
I Rois 5 : 4.

Madame Jules Châtelain, ses enfants et petits-enfants, en Suisse et en France,
ainsi que toutes les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent,

Monsieur Jules CHATELAIN

décédé dans sa 64me année, après une longue et pénible maladie supportée vaillamment.

Cormondrèche, le 27 avril 1959.

L'enterrement, avec suite, aura lieu à Cormondrèche, mercredi 29 avril, à 14 heures.

Domicile mortuaire : Grand-Rue 31.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité central de **« La Diana suisse »** et le comité de la **section de Neuchâtel-Boudry** ont le pénible devoir d'informer leurs membres du décès de

Monsieur Albert WALTHERT

leur dévoué caissier.

Les membres de la **Société cantonale des chasseurs, section de Neuchâtel,** sont informés du décès de leur regretté collègue et ami

Monsieur Albert WALTHERT

membre actif.

Pour l'enterrement, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité du **Cercle national** a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Albert WALTHERT

membre du cercle, frère de MM. Roland Walthert, membre du comité, et Claude Walthert, membre du cercle.

Le comité du **Club de golf miniature de Neuchâtel** a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Albert WALTHERT

son cher et regretté président.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

J'élève mes yeux vers les montagnes, d'où me viendra le secours.
Ps. 121 : 1.

Madame Albert Walthert-Hofmann et ses enfants Christian et Chantal ;
Monsieur Albert Walthert ;
Madame et Monsieur Hubert Pétremand-Walthert, à Boudevilliers ;
Monsieur et Madame Roland Walthert-Berthoud ;
Monsieur et Madame Claude Walthert-Voegeli et leur fils ;
Monsieur et Madame Eric Walthert-Eigensatz et leur fils, à Colombier ;
Monsieur et Madame Arthur Hofmann ;
Madame et Monsieur Mario Poretti-Hofmann et leurs enfants, à Lugano ;
Monsieur et Madame Arthur Hofmann-Quidort et leur fils,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Albert WALTHERT

leur cher et regretté époux, père, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a repris à Lui, subitement ce jour, dans sa 44me année.

Neuchâtel, le 26 avril 1959.
(Sablons 53.)

Veillez donc, car vous ne savez ni le jour ni l'heure à laquelle le fils de l'homme viendra.
Mat. 25 : 13.

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 29 avril, culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de l'**Association romande des fourriers suisses, groupement neuchâtelois,** a le pénible devoir d'informer ses membres du décès du

major Albert WALTHERT

fidèle membre et ami.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le **Cdt et les Of. Rgt. Inf. 8** ont le pénible devoir d'annoncer le décès du

major Albert WALTHERT
Q.M. Rgt. Inf. 8

survenu subitement le 26 avril.

Ils garderont de lui un excellent souvenir. Culte à la chapelle du crématoire le 29 avril, à 14 heures.

Le comité du **Groupement neuchâtelois des officiers d'administration** a le pénible devoir d'informer ses membres du décès subit de son cher et dévoué président,

Monsieur Albert WALTHERT
major

Nous garderons de ce camarade un souvenir ému.

Ils sont priés d'assister à la cérémonie funèbre qui aura lieu mercredi 29 avril 1959, à 14 heures, à la chapelle du crématoire de Neuchâtel.

Le **Comité directeur du Cantonal-Neuchâtel F.-C.** a le pénible devoir d'informer les membres du club du décès de

Monsieur Albert WALTHERT

membre du Comité directeur.

Le culte aura lieu à la chapelle du crématoire mercredi 29 avril, à 14 h.

Le Conseil d'administration, la direction et le personnel de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Albert WALTHERT

leur fidèle collaborateur, survenu subitement dans sa 44me année.

La Chambre gardera de lui un souvenir ému et reconnaissant.

L'incinération aura lieu mercredi 29 avril, à 14 heures, à la chapelle du crématoire de Neuchâtel.

L'administration de l'Office neuchâtelois de cautionnement mutuel pour artisans et commerçants a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Albert WALTHERT
gérant

survenu subitement dans sa 44me année.

Elle conservera de ce collaborateur apprécié un souvenir reconnaissant.

L'incinération aura lieu mercredi 29 avril, à 14 heures, à la chapelle du crématoire de Neuchâtel.

L'administration de l'Office neuchâtelois de cautionnement hypothécaire a le douloureux devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Albert WALTHERT
gérant

survenu subitement dans sa 44me année.

Elle gardera un souvenir ému et reconnaissant de ce collaborateur dévoué.

L'incinération aura lieu mercredi 29 avril, à 14 heures, à la chapelle du crématoire de Neuchâtel.

Les comités des Caisses **interprofessionnelles neuchâteloises de compensation CICICAM et CINALFA** ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Albert WALTHERT

leur fidèle collaborateur.

Ils garderont de lui un souvenir ému et reconnaissant.

L'incinération aura lieu mercredi 29 avril, à 14 heures, à la chapelle du crématoire de Neuchâtel.